

MINISTERE DE LA CULTURE
ET
DE LA FRANCOPHONIE
SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

TRAINECOURT

XIII - XVe s.

RAPPORT DE FOUILLE

1994

Marie-Claude TAUPIN

HAMEAU DE TRAINECOURT

XIIIE - XVE S.

GRENTHEVILLE - "Les trains de court"
N° 14 319 001 AH - Calvados

RAPPORT DE SAUVETAGE PROGRAMME
01/02/1994-30/09/1994

par

Marie-Claude TAUPIN

Z.I. DE MONDEVILLE-SUD
Avec la collaboration de la Chambre de Commerce et d'Industrie
de Caen

Ministère de la Culture et de la Francophonie
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse-Normandie
Service Régional de l'Archéologie

CAEN 1994

GENERIQUE

Responsable d'opération : Marie-Claude TAUPIN

Responsable de secteur : François DELAHAYE

Archéologue fouilleur qualifié : Michel BESNARD
Dominique CORDE
Fanny TOURNIER

et 35 C.E.S.

Relevés topographique : M. Besnard

Photographies : M.C. TAUPIN

Gestion et traitement du mobilier ferreux : F. Delahaye

Gestion de mobilier céramique : D. Corde

Plan : M. Besnard et D. Corde

Nous remercions particulièrement Dominique CORDE qui a, bénévolement et sur son temps de chômage, apporté au plan général des structures toutes les corrections nécessaires.

REMERCIEMENTS

Nous remercions Monsieur MANDY, Conservateur Régional, de l'aide et du soutien apporté

Nous remercions la Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen pour l'aide matérielle et en particulier Messieurs CHANDELIER et CORNU pour leur soutien tout au long de ces années de travail sur le site de Trainecourt.

Nous remercions Madame Carole DRAPER, de la C.C.I., qui a assumé le recrutement et la gestion des dossiers des C.E.S. avec l'aide de Madame RICHARD. Nous remercions également Madame COUSIN et Madame LEBOULANGER de la Direction des Ressources Humaines, Madame LEBOUCHER du Service de Comptabilité qui ont contribué avec efficacité à la réussite des campagnes de fouille de 1992 et de 1994

TABLE DES MATIERES

GENERALITES	1
LE HAMEAU DE TRAINECOURT	
Phase I	3
Phase II	4
LES AXES DE CIRCULATION	5
Le chemin principal	5
Le chemin secondaire	6
Les passages	7
LES MAISONS	8
ORIENTATION	8
PLAN GENERAL	8
ORGANISATION INTERIEURE	9
TECHNIQUES DE CONSTRUCTION	12
NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE DES BATIMENTS	
MAISON 80	15
SECTEUR I	17
MAISONS 81 et 76	17
LA MAISON 83/86	20
Premier état	20
Deuxième état	21
Troisième état	21
Quatrième état	21
* Description du troisième état	
Bâtiment 86.4	27
Bâtiment 86.5, le four	28
Cour 86.1	29
Cour 86.2	29
Cour 86.3	30
Bâtiment 86.6	31
SECTEUR II	33
MAISONS 77 et 78	33
MAISON 782	36
Bâtiment 84	37
MAISON 95	38
Bâtiment 97	41
Maison 91	41
MAISON 92	44
MAISON 96	46

SECTEUR III	49
MAISONS 82 et 90	49
MAISON 94	50
MAISON 99	53
MAISON 93	53
Bâtiment 93.3	55
SECTEUR IV	56
MAISONS 79 et 98	56
MAISON 74	58
Bâtiment 74.2	60
La fosse à loess	61

GENERALITES

Une dernière campagne de fouille de sauvetage sur le site du hameau de Trainecourt dans la Zone Industrielle de Monderville-sud a eu lieu cette année (Plan 1). Initialement prévue pour une durée de 6 mois, du 1 février au 31 juillet, elle a été prolongée de deux mois à cause des intempéries et a pris fin le 30 septembre 1994.

Ce secteur du hameau se situe dans un terrain réservé par l'entreprise Hamelin qui y a prévu depuis quelques années déjà sa future expansion.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen a assuré le financement des opérations et la gestion administrative des 35 C.E.S. qui ont assuré avec un encadrement de 5 vacataires A.F.A.N. le travail sur le terrain.

Une surface de 4500 m² entièrement occupée par les vestiges du hameau a été ouverte. Les constructions mises au jour sont pour la plupart situées au sud-ouest du chemin médiéval et s'étendent sur une distance d'environ 65 m le long de celui-ci. Elles se développent depuis le bord du chemin jusqu'à 65 m en retrait de celui-ci vers le sud-ouest. Ce secteur du hameau était occupé par de nombreuses constructions.

Une maison a été mise au jour au nord-est du chemin. La cour arrière avait été partiellement fouillée en 1991. Pour le plan général du site présenté sous forme de schéma on consultera le plan 2 à la fin du volume.

HAMEAU DE TRAINECOURT

Dans le D.F.S. de la campagne de fouille de 1990-1991 nous avons présenté la situation géographique et l'installation de cet habitat, nous n'y reviendrons pas.

Dans le secteur fouillé cette année nous avons mis au jour 21 constructions dont 14 seulement présentaient un foyer bâti ou un emplacement de foyer (Plan 3).

Le temps imparti à la post-fouille ne permettra pas d'étudier dans le détail les différentes phases de constructions et d'abandon de certains secteurs très complexes où plusieurs bâtiments se sont succédés. Nous sommes d'ailleurs loin d'avoir résolu tous les problèmes posés, en particulier dans la zone des bâtiments 82/90, ce qui demanderait une analyse minutieuse des données de la fouille et une longue réflexion.

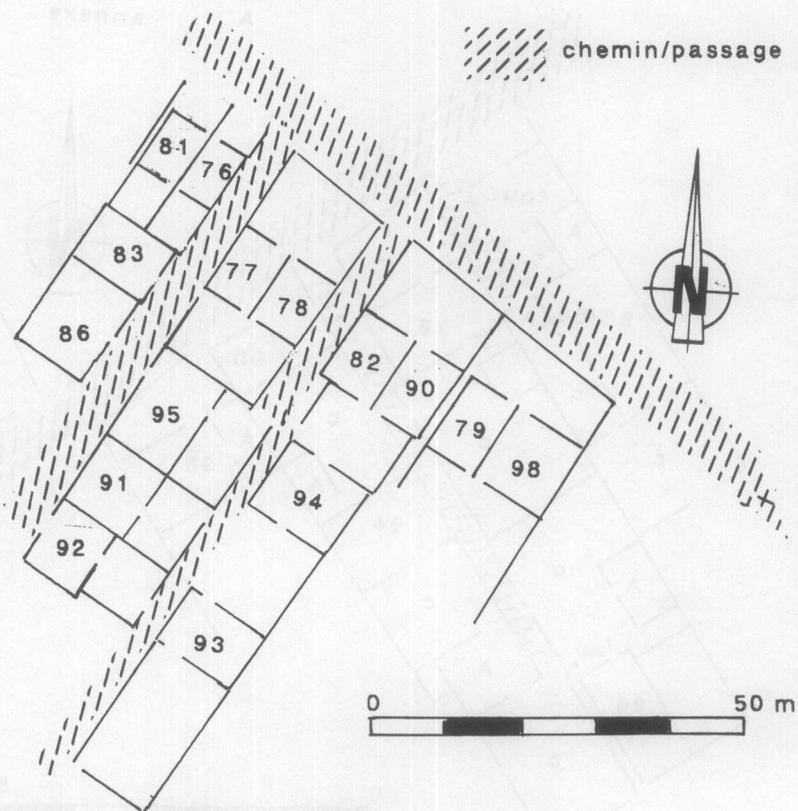
D'autre part, Madame Pilet-Lemière ayant un emploi du temps chargé n'a pas pu étudier dans une période si courte les monnaies recueillies en cours de fouille et que nous lui avons remises début octobre. Le manque de temps n'a pas permis non plus le recollage et l'étude de la céramique lavée et stockée. Nous nous en tiendrons donc à la chronologie relative.

Néanmoins, nous avons pu dégager deux grandes périodes, sortes de vues instantanées, de l'évolution des constructions dans cette zone du hameau.

- Phase I : 4 groupes de deux maisons se présentaient face au chemin avec une orientation N.O.-S.E.

Comme dans le reste du hameau, nous avons observé des limites perpendiculaires au chemin qui ont perduré tout au long de l'occupation et c'est à l'intérieur de ces limites que l'on a construit et reconstruit. Néanmoins, les parcelles ainsi délimitées sont beaucoup plus restreintes, 11 m de large, que celles observées en 1991, 18 m en moyenne.

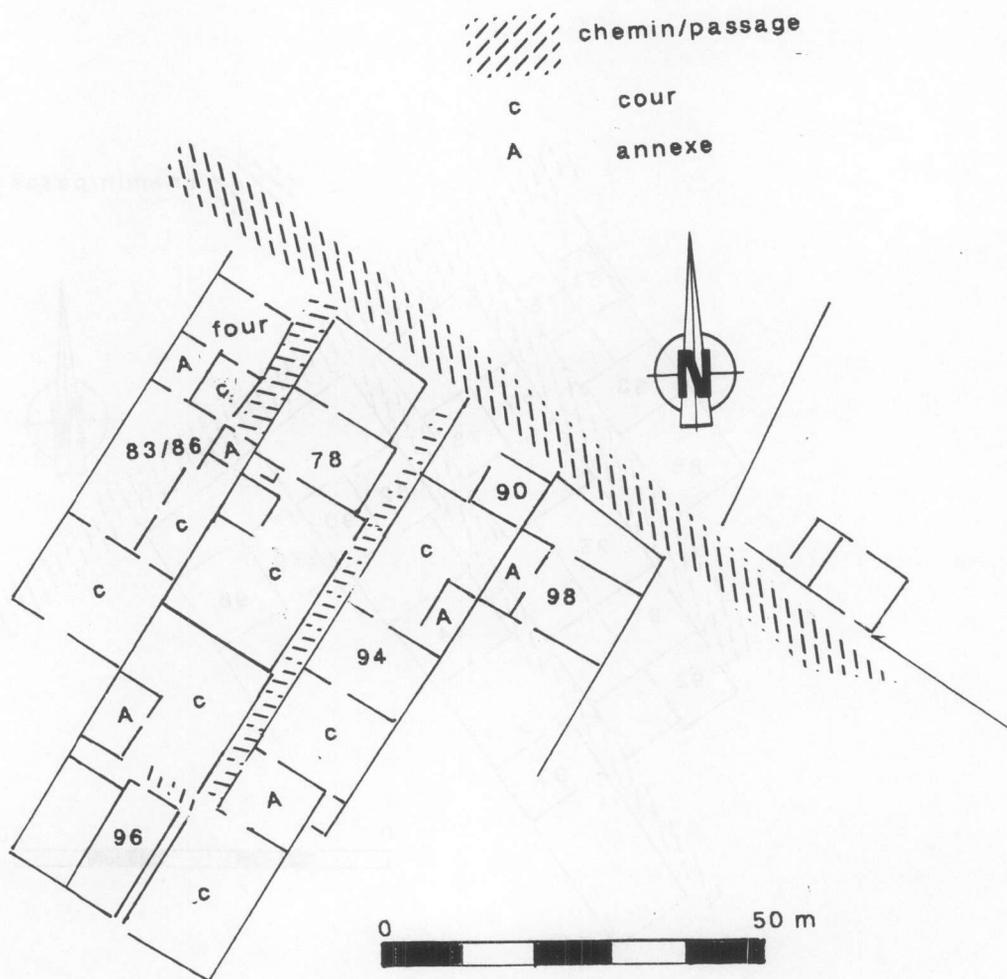
Deux rues ou passages perpendiculaires au chemin principal desservait des maisons bâties à l'arrière-plan.



Plan schématique de la phase I

- Phase II : cette période se caractérise par l'apparition de constructions plus importantes (bât.83/86) et par l'agrandissement de maisons déjà existantes (78, 94 et 98). Ces transformations se sont accompagnées de la disparition d'habitats de la phase I (bât.76, 81, 77, 79, 82).

Postérieurement, d'autres maisons ont été entièrement démolies (bât.95, 91, 92, 93). Les deux passages ont été annexés et disparaissent. Nous pensons que c'est vers la fin de cette période qu'apparaît le bâtiment 96.



Plan schématique de la phase II

LES AXES DE CIRCULATION

* Le chemin principal : il a été mis au jour sur une longueur de 70 m et étudié sur une longueur de 30 m. La largeur varie de 3,50 à 4 m environ.

A l'origine, l'empierrement était constitué de pierres de l'ordre centimétrique tassées qui présentait une surface très usée. Des recharges diverses dont des gravats de démolition, tuiles, terre rubéfiée, pierres d'ordre décimétrique et parfois plus grosses, des ordures, céramiques, os sont venus recouvrir le sol. Le dernier apport était constitué de pierres de différents modules récupérées vraisemblablement dans les bâtiments en ruine. Dans l'ensemble l'épaisseur des remblais a varié de 10 à 30 cm selon les endroits. Ils ont été plus importants dans le secteur où le tracé du chemin d'origine présentait une dépression d'une vingtaine de centimètres par rapport au niveau général de la voie.

Vers la fin de l'occupation du site, un fossé a été creusé au sud-ouest du chemin et nous pouvons penser qu'il servait de clôture car il laisse libre la porte nord-est du bâtiment 76/81 qui abritait le four. Néanmoins, le fossé est vraisemblablement postérieur à la période d'utilisation du four. Nous pensons qu'il serait plutôt à relier avec l'installation de la maison 96. Le tracé débutait contre le bord du chemin et venait buter contre la façade du bâtiment. A cet endroit, il obliquait à angle droit vers le sud-ouest et longeait le mur. Après avoir parcouru une distance de 29,50 m, il s'interrompait sur une largeur de 5 m afin de laisser le passage à un chemin perpendi-

culaire à la rue du village qui s'était créé à ce niveau et dont le tracé passait sur d'anciennes maisons désormais en ruines (bât. 90, 99, 94 et 93).

Après le chemin, le fossé reprenait et nous avons observé le tracé du fossé sur une longueur de 40 m. Sans doute se poursuivait-il au-delà, le temps imparti à la fouille n'a pas permis d'étudier plus à fond le problème. Le fossé a été creusé profondément et a entamé la roche sur l'ensemble de son parcours. Durant cette période, le chemin s'est élargi jusqu'à venir buter contre le bord du fossé. On circulait sur les éboulis venus combler d'anciennes cours qui avaient été coupés par le fossé.

Un second fossé a été creusé le long du chemin du côté sud-ouest. Il partait du même point que le fossé précédent (ce fossé n'a pas été observé dans les fouilles de 1988 et 1991) et s'interrompait au même niveau sur une largeur de 3 m. Le creusement du fossé a entamé la roche sur une profondeur de 5 cm au nord-ouest pour atteindre 40 cm après avoir parcouru 10 m. Au-delà, le fond remonte progressivement et le fossé disparaît 12 m plus loin, il se poursuivait vers le sud-est sur une longueur de 6 m mais il était creusé seulement dans les recharges du chemin et a été observé à ce niveau.

* Le chemin secondaire contre lequel les fossés s'interrompaient a été observé lors des tranchées de diagnostic effectuées en octobre 1993. En effet, des ornières mises au jour dans les tranchées ont permis de suivre le tracé depuis la limite du hameau sur une distance de 120 m vers le sud-ouest. Sans doute rejoignait-il le chemin de Grentheville à Cormelle.

* Les passages

1 - Lors des premières constructions, un passage, large de 3 m, a été ménagé entre le premier et le deuxième groupe de maisons (bât.76/81 - 77/78). Il a été établi sur la roche en place mise à nu sur une longueur de 50 m depuis le chemin jusqu'un peu au-delà de la porte nord-ouest de la maison 92 qui ouvrait sur le passage. Il desservait du côté nord-ouest les maisons 83 et 86, premier état, construites à l'arrière-plan des maisons 80/76 et du côté sud-est, la cour 77.2, le bâtiment 84 et la maison 95.

2 - Le second passage a vraisemblablement dans la première phase eu une largeur de 3 m également entre les bâtiments 77/78 et 82/90. Au nord-est, un empierrement en continuité de celui du chemin permettait d'atteindre le niveau de la rue situé à environ 25 cm en contrebas. Nous l'avons observé sur une distance d'environ 6 m. Cet empierrement très usé en surface devenait ensuite lacunaire vers le sud-ouest sur une distance de 5 à 6 m où sans doute il a été détérioré au cours du temps. Lors de rechargements du chemin médiéval des remblais de roche détritique, d'une épaisseur atteignant 30 cm par endroits, ont été rapportés sur le premier empierrement afin de maintenir l'entrée du passage au même niveau que le chemin. Vers le sud-ouest, ces recharges ont été étalées sur une distance de 17 m environ afin de conserver une pente douce.

Ce passage, long d'environ 50 m, desservait au nord-ouest, la cour 78.2, les maison 95 et 91, puis au-delà l'entrée de la cour 92.1; au sud-est, les maisons 94 et 93. Il a été établi

sur la roche en place mise à nue jusqu'à l'angle ouest du bâtiment 93. L'espace préservé entre le mur nord-ouest de la cour 93.2 et le mur sud-est de la maison 96 a permis de penser que le passage se poursuivait vers le sud-ouest. A cet endroit, le loess taillé en pente permettait d'accéder aux champs. Nous pouvons penser qu'il en était de même pour le premier. Cependant, le creusement d'une structure de la dernière guerre n'a pas permis la même observation.

LES MAISONS

Les premières maisons ont été bâties faces au chemin et séparées de celui-ci par une cour puis d'autres ont été construites en arrière jusqu'à une distance de 65 m.

ORIENTATION

Les bâtiments construits le long du chemin ont leurs façades orientées vers celui-ci. Les bâtiments établis en retrait présentent une orientation soit N.O.-S.E., face au chemin principal, soit N.E.-S.O. avec leur façade orientées vers une rue secondaire. Un seul bâtiment paraît avoir été construit avec sa façade orientée vers le nord-ouest ouvrant sur une cour (bât.96).

PLAN GENERAL

Les maisons ont toutes été bâties selon un plan rectangulaire. Les façades mesuraient jusqu'à 10 m de long et les murs pignons 7,50 m pour les plus grandes (bât.94 et 95). Cependant, les murs gouttereaux peuvent avoir été plus courts que les murs pignons (bât.91). Les maisons jumelles présentaient toutes un

plan barlong dans lequel la profondeur pouvait égaler presque deux fois la longueur de leur façade. En effet, si le mur gouttereau commun mesurait de 10 à 12 m chaque maison ne disposait que de la moitié de cette longueur pour des murs pignons de 6 à 8 m.

La plupart des maisons possédaient une ou deux cours disposées à l'avant et à l'arrière. Trois maisons n'avaient qu'une cour à l'avant qui les séparaient de la rue transversale (bât.91, 92 et 95). Contrairement à ce qui a été observé ailleurs dans le hameau, rares ont été les cours excavées dans la roche. Seules le sol des cours avant des maisons 76 et 90 ont été creusés dans la roche mais celui des cours arrières a été maintenu au niveau supérieur. Les cours des maisons 91 et 92 ont été également partiellement très excavées, l'autre partie de la cour étant maintenue au niveau supérieur de la roche.

ORGANISATION INTERIEURE

Les surfaces intérieures varient de 28 à 70 m² pour les habitats de la phase I. Les maisons les plus petites ont été celles établies le long du chemin par groupe de deux. La plus grande maison qui apparaît dans la phase II occupait une surface au sol de 140 m² et les bâtiments annexes couvraient une surface de 100 m², plus différentes cours.

Nous retrouvons dans la plupart des maisons les mêmes éléments que dans les bâtiments étudiés en 1991 :

- des zones excavées, elles sont en général situées au nord-ouest ou à l'arrière des bâtiments, comme nous l'avions

déjà noté. Une maison (bât.92) dont la façade est orientée au sud-est avait une fosse disposée au nord-est. La maison 74 avait une fosse au sud-est. Une maison possédait deux fosses profondément excavées au sud-ouest et au nord-est et une pas du tout (bât.96). Dans ce dernier cas, sans doute pouvons nous penser à une construction tardive comparable au bâtiment 58 fouillé en 1991 et daté de la fin du XIV^e s.

- des seuils présentant une saignée creusée dans la roche qui était destiné à recevoir des pierres de chant. Les trous de poteau aux extrémités de la saignée ne sont pas toujours présents. Les montants de la porte étant alors inclus dans les piédroits de l'ouverture. Cependant, nous avons observé des seuils maintenus plats, la plupart appartenaient à des bâtiments d'exploitation ou à des constructions tardives.

- des foyers établis dans une fosse creusée dans la roche dans laquelle des tessons de céramique ont été déposés. Les foyers plus tardifs ont été bâti avec des pierres de petit module disposées en hérisson. Néanmoins, dans certaines constructions que nous savons avoir servi d'habitat nous n'avons pas localisé de foyer à l'état bâti. Ceci n'implique nullement qu'elles n'en possédaient pas, mais seulement que ceux-ci ont été sans doute détruits (bât.86¹, 92, 93 et 79) ou étaient probablement sur dalles (bât.96) ou encore à l'étage (bât. 83/86).

Les plans des maisons ne présentent pas la régularité observée dans les campagnes de fouille précédentes. En effet, une seule a été construite (bât.94) selon le plan-type des maisons situées au nord-est du chemin et fouillées en 1991 et

en 1992. Elle possédait une zone excavée située au nord-ouest, un couloir avec les portes disposées en vis à vis à chaque extrémité et au sud-est une salle et une pièce attenante au sud-ouest. Dans son dernier état, cette maison avait une cheminée.

Toutes les autres constructions ont eu des plans différents. Nous avons relevé :

* Des maisons construites ensembles, sorte de maisons jumelles, avec des portes disposées dans les angles de part et d'autre du mur commun. Elles ont été vraisemblablement couvertes par un seul toit. Elles possédaient une zone excavée située à l'arrière du bâtiment, un foyer et des portes en vis à vis avec des saignées de seuils creusées dans la roche. Deux groupes ont été bien conservés malgré les modifications postérieures - bât.76/81 et 77/78. Le troisième groupe (bât.82/90) a été très perturbé par les destructions et modifications postérieures mais quelques éléments ont pu cependant être identifiés. Le quatrième groupe (bât.79/98) avait conservé la plupart de ses structures, fosses, seuils, mais seul le foyer du bâtiment 98 a été conservé.

* Les bâtiments 91 et 92 possédaient une zone excavée et une salle mais présentaient quelques particularités. La maison 91 avait deux portes dans le mur sud-est, la première située dans l'angle est du bâtiment permettait d'entrer dans la maison depuis la rue et débouchait dans une entrée, l'autre au centre du mur, donnait accès à la cour depuis la salle. La maison 92 avait une porte au nord-ouest, au droit de la zone excavée qui ouvrait directement sur le premier passage. Une seconde

porte au sud-est donnait accès à la cour et à une ruelle, large d'environ 2,50 m, qui menait au deuxième passage.

* Le bâtiment 95 a été construit avec deux zones excavées profondément à chaque extrémité de la maison. Une porte située au droit de la fosse nord-est permettait l'accès à la cour dans laquelle se trouvait un bâtiment annexe (bât.97) et une seconde porte en vis à vis donnait sur le premier passage. Le foyer était disposé contre un mur de refend séparant la salle de la fosse sud-ouest et vraisemblablement dans l'angle de la pièce. Deux poteaux dont un se trouvait au centre de la salle servaient de soutien intermédiaire à la charpente du toit.

* Dans le bâtiment 96, le sol a été maintenu plat sans aucune zone excavée. Son ou ses seuils ont été laissés au niveau de l'intérieur de la maison et de la cour.

* Dans le bâtiment 74, le sol d'occupation a été établi sur un niveau de loess non décapé. C'est le seul exemple du hameau. La zone excavée était située au sud-est. Le seuil sud-ouest était constitué trois grosses pierres formant pas de porte à l'intérieur de la maison.

* Après reconstruction, l'ensemble des bâtiments 83 et 86 constituait une seule et même maison possédant plusieurs entrées et un escalier. C'est l'unique structure de ce type présente dans le hameau qui nous a indiqué avec certitude l'existence d'une maison à étage.

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Tous les murs ont été bâti en pierres de plaquette d'origine régionale sans que nous puissions en localiser la

provenance. Une petite carrière ouverte dans la cour arrière de la maison 78 vraisemblablement lors de la reconstruction du bâtiment et aimablement étudiée par Monsieur Foly de la Faculté des Science de Caen a livré des pierres semblables à celle que l'on trouve dans toute la région, sans caractéristique particulière (Ph.0).

Des murs mis au jour, seuls quelques rares tronçons appartenaient aux premières constructions. Les autres ont été montés avec des pierres de récupération prélevées sans doute dans les bâtiments préexistant. Ils ont livrés des pierres rubéfiées, des fragments de pierres en calcaire blanc fin de Caen présentant des traces de taille, des pierres taillées, des mortiers et un peson. Certains murs ont été édifiés sur des niveaux d'occupation précédents. Leurs largeurs variaient de 50 cm pour des murs de clôtures de cours à 80 cm.

Quelques bâtiments d'exploitation ont été construits partiellement en bois et torchis. Par exemple, le mur sud-ouest et la façade du bâtiment 84, le mur sud-est du bâtiment du four (bât.76/81)

Les pierres des murs ont été liées avec un mélange de limon et de loess. Quelques fosses à loess ont été mises au jour au sud-ouest de la limite des cours arrières. Une très grande fosse a été localisée au sud-est de la dernière maison du hameau (bât.74) à l'endroit où l'épaisseur du loess atteint 1,20 m.

Le mode de couverture des toitures pose problème. Nous pouvons penser que les premières constructions étaient couvertes de chaume. Mais les grandes maisons de la seconde phase ont été sans doute, comme nous l'avons observé dans les

constructions fouillées en 1991, couvertes de tuiles. Or, un seul bâtiment (bât.74) a livré de nombreuses tuiles tombées sur le sol d'occupation. La plupart des bâtiments ayant été complètement démontés, dont certains au cours de l'occupation du site, nous pouvons penser que si les toits étaient couverts de tuiles elles ont également été récupérées.

NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE DES BATIMENTS

Les bâtiments ont été étudiés par secteur en débutant au nord-ouest par une maison isolée. Toutes les phases n'ont pu être présentées sous forme de figures. Le temps nous a manqué.

MAISON 80

Nous avons mis au jour la salle et le couloir d'une maison dont la zone excavée située au nord-ouest avait été fouillée en 1988. Cette partie du bâtiment a été totalement arasé et les niveaux d'occupation curés.

Le tracé du mur nord-est est marqué par une banquette de roche, large de 70 cm, qui s'élargit jusqu'à 1 m environ à l'endroit du seuil.

Au sud-est, une bande de roche aux limites rectilignes et légèrement plus claire que le sol alentour a permis de situer l'emplacement du mur et l'angle sud.

Nous avons localisé l'emplacement du foyer, contre le mur sud-est. Il subsistait une vague dépression comblée de terre grise mêlée de terre rubéfiée et de nombreux tessons de céramique. Dans l'angle sud, se trouvait un local occupant une surface de 4 m² dont le sol a été légèrement excavé. Nous avons également reconnu la position de la porte arrière avec sa saignée de seuil et un trou de poteau à l'extrémité nord-ouest.

Au nord-est se trouvait une cour dont une partie a été détruite par la D.D.E. Nous avons pu exécuter la fouille sur une largeur de 4 à 5 m. La cour a été excavée de 30 cm entre le

chemin et le seuil nord-est, jusqu'à une profondeur de 50 cm dans sa partie sud-est. Un dépotoir occupait la zone la plus profonde.

Au sud-ouest, la porte arrière ouvrait vers une cour. L'étendue du loess décapé nous a indiqué la surface occupée par la cour qui avait une largeur de 4 m.

SECTEUR I

MAISONS 76, 81, 83 et 86

MAISONS 81 et 76

Les maisons avaient un plan barlong. La façade de chacune d'entre-elles mesurait 4,60 m et elles avaient une profondeur de 6,30 m. Un seul toit recouvrait l'ensemble. Les seuils étaient disposés en vis à vis de part et d'autre du mur mi-tyen. Cependant, les ouvertures paraissent avoir été plus étroites dans le bâtiment 76, les saignées y ont une longueur de 60 cm, que dans le bâtiment 81 où elles mesurent 90 cm.

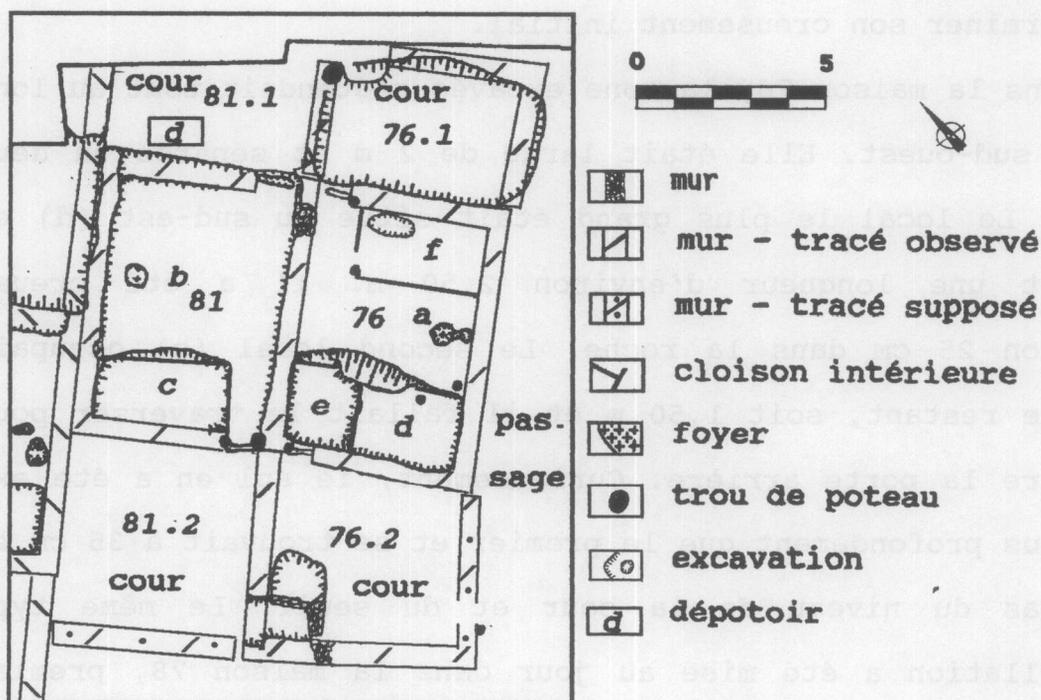


fig.1- Maisons 76 et 81, premier état

Nous pouvons penser que les murs ont été bâti en pierres mais il n'en subsistait rien. Dans la maison 81, une légère

rupture de la roche marquait l'emplacement des murs nord-est et nord-ouest dont la largeur peut être estimée à 60 cm environ.

Les sols ont été établis sur la roche aplanie. Les foyers ont été détruits. Néanmoins, nous avons mis au jour des excavations circulaires, d'un diamètre de 60 cm et profondes d'environ 12 cm, qui nous en ont indiqué les emplacements, contre le mur sud-est dans le bâtiment 76 (a) et contre le mur nord-ouest dans le bâtiment 81 (b) (Ph.1).

Dans la maison 81, la zone excavée (c) n'occupait pas toute la largeur de la maison. Un passage, large de 90 cm, dont le sol a été maintenu au même niveau que celui de la salle a été ménagé afin d'accéder à la porte arrière. La fosse a été profondément modifiée postérieurement, il n'a pas été possible de déterminer son creusement initial.

Dans la maison 76, la zone excavée s'étendait tout au long du mur sud-ouest. Elle était large de 2 m et séparée en deux locaux. Le local le plus grand était situé au sud-est (d) et occupait une longueur d'environ 2,50 m. Il a été creusé d'environ 25 cm dans la roche. Le second local (e) occupait l'espace restant, soit 1,50 m et il fallait le traverser pour atteindre la porte arrière. Curieusement, le sol en a été excavé plus profondément que le premier et se trouvait à 35 cm en contrebas du niveau de la cour et du seuil. Le même type d'installation a été mise au jour dans la maison 78, premier état. Nous pouvons supposer qu'un escalier d'une ou deux marches, genre échelle de meunier, permettait d'atteindre la porte.

Un trou de poteau localisé dans le bâtiment 76 a pu être rattaché à cette période. L'emplacement du poteau a été posté-

rieurement comblé par des débris de roche mêlés de terre noire. Il paraît indiquer la présence d'un local (f) dans lequel se trouvait une fosse ovale, longue de 1,10 m et large de 50 cm qui a sans doute servi de silo. Sa profondeur atteignait 1 m.

Les cours avant (Ph.1) :

* La cour 81.1 avait vraisemblablement une forme trapézoïdale. Le secteur nord-est a été étudié durant la campagne de fouille de 1991. Aucune rupture ne marquait la limite de la cour vers le chemin. La roche a été simplement taillée en pente très douce et le fond de la cour se trouvait seulement à 5 cm en contrebas du chemin. Le niveau d'occupation était constitué par une couche de terre grise gravillonneuse qui a livré de nombreux tessons de céramique.

* La cour 76.1 était de forme rectangulaire et avait environ 3 m de large. Le sol de la cour a été excavé de 20 à 40 cm dans la roche. La zone la moins profonde se trouvait devant le seuil avant de la maison. Un trou de poteau dans l'angle nord à l'extrémité du mur mitoyen séparant les deux cours nous a indiqué l'emplacement de la porte.

Les cours arrière :

* L'emprise exacte de la cour 81.2 n'a pu être déterminée. Elle a subi postérieurement trop de transformations. Nous pouvons supposer qu'elle avait les mêmes dimensions que la cour voisine.

* La cour 76.2 s'étendait sur une profondeur d'environ 4,70 m. Il subsistait des murs de clôture un tronçon de 30 cm de longueur situé au sud-ouest, avec une à deux

pierres des parements interne et externe ce qui a permis d'en connaître la largeur, soit 60 cm. Une banquette de roche d'environ ,1,50 m de long marquait l'emplacement du mur au nord-ouest des vestiges. Le tracé du mur nord-ouest a été observé grâce à la présence, sur une longueur de 2 m, d'une tranchée de vol comblée de terre brune entre un éboulis et un mur postérieur. Du coté sud-est, le mur n'a laissé aucune trace. Cependant, un trou de poteau qui a été ensuite inclus dans le passage pourrait marquer l'emplacement d'une porte permettant d'accéder à la cour depuis celui-ci. Dans l'angle ouest de la cour se trouvait une petite construction légèrement excavée.

LA MAISON 83/86

Nous avons identifié quatre états successifs des deux constructions.

* Premier état : deux maisons ont été bâties avec leurs façades ouvrant vers le passage. Le bâtiment 86 paraît avoir été construit avant le bâtiment 83 qui est venu s'insérer entre les cours arrière 76 et 81 et la maison 86 et avait, en partie tout du moins, des murs en bois et torchis.

Dans le bâtiment 86, une bande de terre brune mêlée de nombreux débris de torchis rubéfié, large de 60 cm, longeait au sud-est le tracé du dernier mur de pierre. Nous pouvons penser qu'il s'agit de l'emplacement du mur sud-ouest de la première construction. La maison 83 avait une zone excavée située au nord-est. Un niveau de terre grise a été mis au jour sous les constructions postérieures. La fosse de la maison 86 était si-

tuée dans l'angle nord et paraît avoir eu dès l'origine une profondeur de 1 m.

* Deuxième état : une maison plus grande, avec fosse au nord-ouest, a été construite à l'emplacement de la maison 83. Les ouvertures disposées face à face au droit de la fosse possédaient des saignées de seuil de 90 cm de longueur. Le foyer a été installé en avant de la porte de la première occupation et l'ancien seuil a partiellement servi de *foulette* (Ph.2). La fosse antérieure a été déjà en partie remblayée. La maison 86 devait servir d'annexe ou peut être de cour, sa fosse à demie comblée de débris de roche.

* Troisième état : les données de la fouille ont permis de penser qu'une reconstruction complète des deux bâtiments a eu lieu et l'intérieur des bâtiments réaménagés. Un escalier important a été installé dans l'emprise de la fosse de la première occupation de la maison 83. Le foyer précédent est détruit. Les portes sud-ouest et nord-est du bâtiment 83 ont été élargies à 1,30 m et les saignées supprimées, les seuils sont désormais plats (Ph.3). Un bâtiment annexe a été construit dans l'ancienne cour 81.2, un four (Ph.1) établi dans l'ancienne maison 81 qui a été réunie au bâtiment 76.

* Quatrième état : après un incendie, un habitat plus petit succède à l'occupation précédente. Dans l'emprise du bâtiment 83, un nouveau foyer constitué de pierres en hérisson est installé contre le mur sud-est. La zone de l'escalier est abandonnée, ainsi qu'une partie de la fosse nord-ouest.

Description du troisième état :

La maison était composée de l'ensemble des deux bâtiments que nous pouvons estimer avoir été reconstruits ensembles.

Le bâtiment 83 mesurait intérieurement 8 m dans l'axe N.O.-S.E. et 5,80 dans l'axe N.E.-S.O.

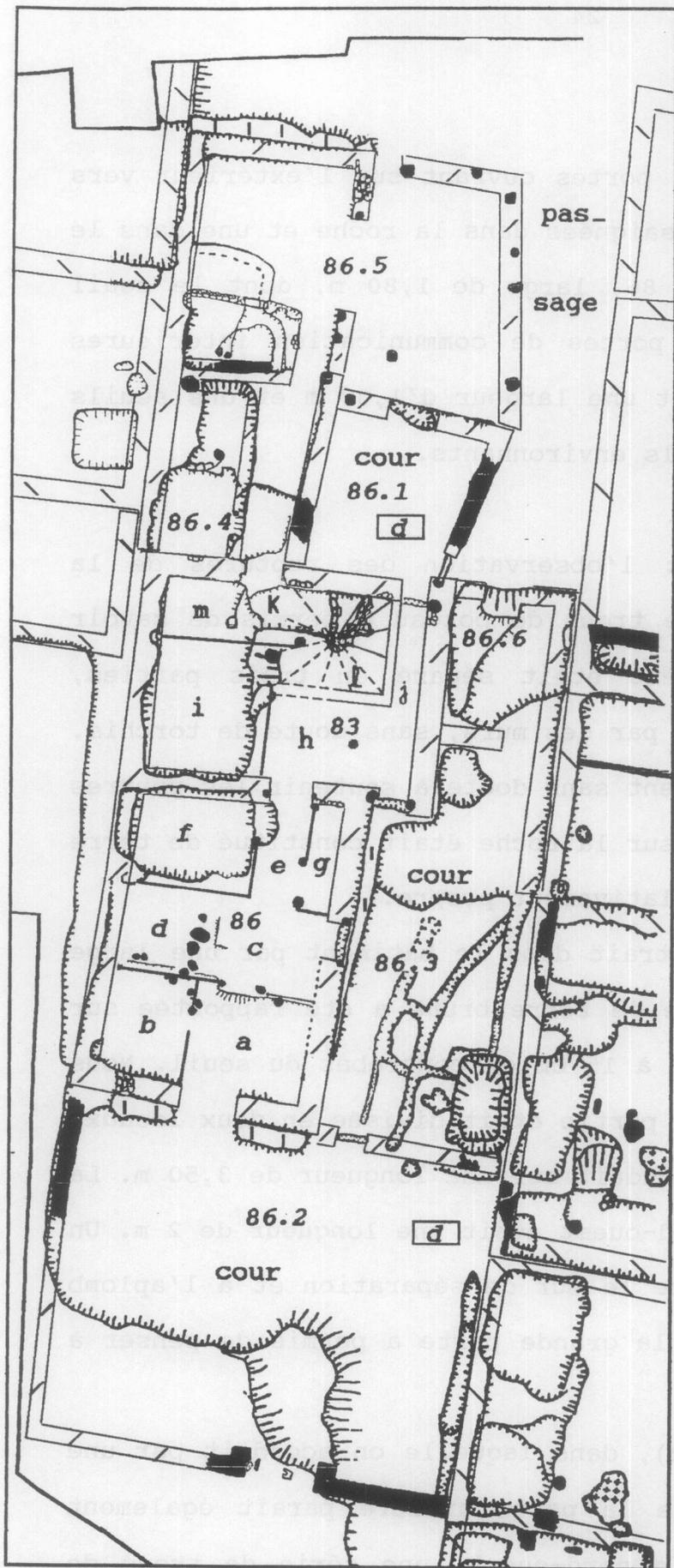
Le bâtiment 86 avait un plan trapézoïdal. Au sud-ouest, le mur avait intérieurement 6 m de longueur et au nord-est 6,50 m. Les murs gouttereaux avaient respectivement une longueur de 8,50 m au nord-ouest et 9,20 m au sud-est.

Les murs, autant que nous avons pu en juger, étaient épais de 70 à 80 cm. Des échancrures en demi-cercle, d'un diamètre de 50 à 60 cm, taillées de place en place dans la roche permettaient de rendre les murs plus solidaires de celle-ci.

Nous avons au cours des opérations de fouille recueilli de rares débris de tuiles, ce qui pose le problème de la couverture des bâtiments.

Il subsistait très peu d'éléments des murs. Nous avons mis au jour un tronçon de 30 cm du mur sud-ouest du bâtiment 86 ainsi que deux pierres du parement interne du mur nord-ouest laissé en place dans un point d'ancrage à l'angle ouest, le piédroit nord-ouest de la porte de communication entre les deux bâtiments et quelques pierres des parements sur le tracé du mur commun. Quelques pierres du parement interne à l'angle Est du bâtiment 83 et, sur une longueur de 90 cm, le parement interne du mur nord-est du même bâtiment.

Des ruptures de la roche, des tranchées de vol et des glacis de roche détritique disposés au pied des murs à l'extérieur nous ont permis de reconstituer le plan du bâtiment.



-  mur
-  mur - tracé observé
-  cloison intérieure
-  foyer
-  trou de poteau
-  excavation
-  dépotoir
-  remblai

Fig.2 - troisième occupation, maison 83/86

La maison possédait 4 portes ouvrant sur l'extérieur vers des cours dont 3 avec des saignées dans la roche et une dans le mur sud-ouest du bâtiment 86, large de 1,80 m, dont le seuil était de plein-pied. Les portes de communication intérieures entre les bâtiments avaient une largeur d'1,30 m et des seuils maintenus au niveau des sols environnants.

Bâtiment 86 (Ph.4) : l'observation des ruptures de la roche et la disposition de trous de poteau a permis de savoir que l'intérieur du bâtiment était séparé en trois parties, larges de 2,50 m, séparées par des murs, sans doute de torchis. Ces murs intérieurs servaient sans doute à soutenir les poutres du plafond. Le sol établi sur la roche était constitué de terre battue qui était restée relativement propre.

Au sud-ouest, on pénétrait dans le bâtiment par une large porte d'1,80 m. Une couche de terre brune a été rapportée sur les sols qui se trouvaient à 15 cm en contrebas du seuil. Nous pensons que cette première partie était divisée en deux locaux. La première pièce (a) s'étendait sur une longueur de 3,50 m. La deuxième (b) située au nord-ouest avait une longueur de 2 m. Un trou de poteau situé contre le mur de séparation et à l'aplomb du piédroit nord-ouest de la grande porte a permis de penser à l'emplacement d'une porte.

La partie centrale (c), dans laquelle on accédait par une porte située vis à vis de la porte arrière paraît également avoir été divisée. Vers le nord-ouest, une série de trous de poteau doubles devait correspondre à des aménagements succes-

sifs (d). Vers le sud-est, une porte, large de 90 cm permettait d'accéder à une cour.

La partie nord-est était divisé en trois. Au centre se trouvait un passage (e) large d'1,50 m, qui donnait accès vers le nord-ouest à la zone excavée (f) située dans l'angle nord. La fosse avait été à demi comblée de débris de roche détritique et l'entrée modifiée vraisemblablement lors de la deuxième occupation de la maison 83. Lors de la reconstruction, les murs nord-est et nord-ouest de la fosse ont été démontés (Ph.5), les tranchées comblées de terre brune pratiquement stérile et un nouveau mur a été édifié sur ce niveau. Il en subsistait quelques pierres des parements internes.

Vers le sud-est vis à vis de la fosse se trouvait une structure (g) large d'1,20 m. Deux trous de poteau marquaient l'emplacement du mur de séparation de cette structure et du passage e. Vers le nord-est, une porte, large d'1,30 m, donnait accès au bâtiment 83.

bâtiment 83 (Ph.6) : en venant du bâtiment 86, on entrait dans la partie centrale de la maison (h). Cette zone donnait accès au nord-ouest à un local (i) excavé de 40 cm dans la roche sur une largeur de 3 m qui occupait une longueur de 3,70 m le long du mur nord-ouest. L'accès en était situé sous la partie supérieure de l'escalier. Au sud-est, une porte donnait accès à un couloir (j) dont la partie nord-est, située le long de la cage d'escalier, était large de 90 cm puis s'élargissait à 1,50 m dans sa partie sud-est. A chaque extrémité du couloir, se trouvait une ouverture donnant accès à des cours.

Au nord-est, une porte donnait accès à une entrée (k) (Ph.7), longue de 3 m et large d'1,50 m. Un calage de poteau contre le mur nord-est a permis de penser que l'entrée était divisée en deux par une porte. On pénétrait dans cette zone en passant sous l'escalier et au droit de la porte vers le sud-est, se trouvait la première marche de l'escalier (l) (Ph.7) qui menait vraisemblablement, étant donné son importance, à un étage. Les éléments recueillis en cours de fouille ont permis d'avancer l'hypothèse d'une cage d'escalier de forme carrée occupant un espace de 3 m de côté. Le début de l'escalier été bâti dans une excavation antérieure, prolongeant celle de l'entrée.

Seules, les deux premières marches ont été conservées. La première avait une hauteur de 30 cm. Elles étaient longues d'1,30 m. Les contre-marches étaient constituées de pierres de plaquette sur une largeur de 30 cm. L'espace constituant la marche était comblée de débris de roche gravillonneuse grisâtre. Nous pensons ces fondations ont pu être recouvertes de dalles ou plus vraisemblablement de planches. Nous pouvons estimer que la suite de l'escalier était en bois.

Les marches aboutissaient à un poteau central qui avait été calé par des pierres. Cette disposition a permis d'avancer l'hypothèse d'un escalier à vis.

Au nord-ouest de l'entrée, deux marches taillées dans la roche permettaient de descendre dans une pièce excavée (m) occupant une surface d'environ 4,50 m². Une pierre carrée calée par une pierre de chant marquait l'emplacement du poteau de la porte laissant une ouverture de 90 cm entre le poteau et le mur nord-est.

Au nord-est, une porte donnait accès au bâtiment 86.4.

Bâtiment 86.4 (Ph.8)

Le bâtiment occupait l'espace de l'ancienne cour 82.2. Il était clos au nord-ouest par un mur dont le parement interne habillait la roche sur une hauteur de 50 cm sur une longueur de 2 m. Puis sur une longueur de 3 m, le mur a été assis sur le niveau supérieur de la roche. Nous pensons que ce mur se poursuivait vers le nord-est et servait également de fermeture nord-ouest au bâtiment du four. Au sud-est, un tronçon de mur et la limite rectiligne d'un niveau de petites pierres a permis d'observer le tracé du mur qui fermait entièrement le bâtiment de ce côté.

L'intérieur du bâtiment était divisé en deux. Une partie située au nord-ouest a été excavée et la zone sud-est a été laissée au niveau supérieur de la roche sur une largeur d'environ 1,50 m permettait la circulation entre le bâtiment 83 et le four établi dans l'ancienne maison 76. Un mur séparait la partie haute de la partie basse.

Au sud-est de la zone de circulation, le sol a été établi à environ 6 cm plus haut que le seuil sur une distance de 2 m. Le niveau d'occupation était constitué par une couche de terre grise qui se poursuivait dans l'entrée de la partie excavée du bâtiment et dans le fond de celle-ci. Le niveau sus-jacent de terre brune mêlée de nombreux débris de terre rubéfiée et de charbon de bois s'étendait jusqu'à une rupture de la roche de 15 cm. Au-delà, et sur une longueur de 3,60 m, un niveau de

terre grise peu épais sur la roche ne présentait que quelques salissures. Nous pouvons sans doute penser que dans un deuxième état ce secteur a été condamné, peut être par un mur.

L'accès à la partie excavée a été ménagée en pente douce permettant d'atteindre le fond de la fosse situé à 50 cm en contrebas. Deux trous de poteau distants de 60 cm marquaient l'emplacement de la porte. La fosse était séparée en deux parties. La première, à laquelle on accédait directement, a été creusée sur une largeur de 2 m et la deuxième partie sur seulement 1,20 m. Les deux locaux étaient séparés par un mur à l'extrémité duquel se trouvait un calage de poteau laissant un espace de 60 cm permettant le passage. Une marche taillée dans la roche facilitait l'accès au local du nord-est dont le sol était à 35 cm en surplomb du premier. Un mince niveau de terre grise tapissait le sol des deux parties de la fosse.

Bâtiment 86.5 : le four

Au nord-est de la zone de circulation du bâtiment 86.4, une porte d'1,30 m de large donnait accès à un bâtiment abritant le four construit à l'emplacement des anciennes maisons 76 et 81.

Le bâtiment qui paraît avoir été entièrement rebâti, mesurait 9,30 m en façade et les pignons 6,30 m. Une série de trous de poteau observés au sud-est et la limite des niveaux d'occupation ont permis d'avancer l'hypothèse d'un mur de bois et torchis fermant le bâtiment de ce côté.

Nous pensons, d'après l'observation des niveaux d'occupation (Ph.9), que le mur de séparation des deux bâtiments a été en partie supprimé. La porte nord-est du

bâtiment 81 a été bouchée et celle du bâtiment 76 conservé mais le seuil était désormais plat. Au sud-ouest, une porte paraissant large d'1,30 et disposée au centre du mur du bâtiment 76, ouvrait sur une cour dont le sol était extrêmement sale devant l'ouverture. Au nord-est, .

Dans l'angle ouest se trouvait le fournil établi dans une fosse préexistante dont le sol se situait à 45 cm sous le niveau de la sole. Le four mesurait 2 m de large et 1 m de profondeur. La construction de la sole était assez complexe et les différents matériaux avaient une épaisseur de 30 cm. La sole proprement dite était constituée de terre jaune très rubéfiée par endroits surtout à la gueule du four située dans l'angle sud. Les cendres étaient évacuées derrière le cul du four et vers le sud-est. Nous avons mis au jour un niveau de terre noire épais de 10 à 15 cm mais la partie supérieure portait de nombreuses traces de sillons de labour. La fosse sud-ouest du bâtiment 76 était entièrement comblé par cette couche.

Cour 86.1 (Ph.6 et 9)

De forme trapézoïdale, elle occupait en partie l'emprise de l'ancienne cour 76.2. Au sud-est, un mur dont il subsistait un tronçon d'environ 2,50 m fermait la cour. A l'extrémité sud-ouest, une ouverture avec saignée de seuil donnait accès sur le passage. Dans l'angle sud de la cour, une autre porte permettait d'entrer dans le bâtiment 83.

Cour 86.2 (Ph.10)

Elle se situait à l'arrière de la maison et mesurait 13 m de large et englobait l'emprise du passage au sud-ouest. Elle avait une profondeur de 10 m.

Au nord-ouest, nous avons mis au jour un tronçon de 3,50 m du mur qui clôturait la cour de ce côté conservé sur une hauteur de 50 cm. Le mur a été, sur une longueur de 6 m, appuyé sur le loess taillé à la verticale. Au-delà, il a été assis sur le niveau supérieur du loess non décapé.

Au sud-ouest, une porte, large de 2,20 m, permettait d'accéder aux champs (Ph.11). Les piédroits et le mur vers le sud-ouest étaient bien conservés. Une crapaudine était incluse dans le piédroit nord-ouest, une seconde était située au centre de l'ouverture. Cette disposition a permis d'avancer l'hypothèse d'une porte à un seul battant avec une barre pivotante venant se caler dans la crapaudine centrale et assurant la fermeture. Une grosse pierre a été mise de chant dans la couche de loess et perpendiculairement à l'ouverture. Elle était disposée entre les deux crapaudine et empêchait la porte de pivoter vers l'intérieur de la cour. Au sud-est, la cour était fermée par les murs des maisons voisines.

Le sol a été établi en partie sur la roche sur une distance de 7 m depuis la maison et sur l'ancien passage, en partie sur le loess. Le niveau d'occupation était constitué de terre brune gravillonneuse peu sale. Une zone de terre grisâtre mêlée de tessons de céramique a été localisée tout au long de la clôture sud-est.

A l'angle sud du bâtiment 86, une saignée de seuil large de 90 cm nous a indiqué la présence d'un mur séparant la cour 86.2 d'une autre cour située au sud-est du bâtiment 86. Il subsistait quelques pierres de parement vers le sud-est. Cette cour a été établie sur l'emprise de l'ancien passage. Dans l'angle sud, se trouvait une citerne (Ph.12) destinée à recevoir les eaux de ruissellement. La citerne mesurait 3 m sur 1,70 et contenait environ 8 m³ d'eau. Les parois étaient tapissées d'un matériau blanchâtre devenant très dur à l'air libre. Le sol de la cour a été creusé de rigoles afin de canaliser l'eau vers la citerne. La cour, autant que nous puissions en juger, s'étendait sur une longueur de 8 m environ. Un mur bâti sur le niveau d'occupation est venu ensuite séparer la cour en deux parties. La citerne a été comblée de pierres de démolition puis de terre noirâtre contenant de nombreux tessons de céramique. Le niveau supérieur a livré deux boucles en huit que nous pouvons dater de la fin du XIV^e/ première moitié du XV^e.

Bâtiment 86.6 (Ph.13)

Au nord-est de la cour, et toujours sur l'emprise de l'ancien passage, s'étendait un espace qu'il a été difficile d'interpréter. Au nord-est, la limite rectiligne d'un éboulis et les ruptures de la roche ont permis de connaître le tracé d'un mur laissant une ouverture d'1,30 m au centre. Au sud-est, quelques pierres de parement dans l'angle est et une bande de terre jaunâtre ont permis également de localiser le tracé d'un mur sur une longueur d'environ 8,50 m, l'extrémité sud-ouest du mur venant buter contre l'angle nord du bâtiment 95.

Le sol sale et noirâtre de la cour et une surface propre vers le nord-est séparés par une limite rectiligne ont permis d'avancer l'hypothèse d'un petit bâtiment à cet endroit.

La porte nord-est permettait d'accéder au passage conservé sur une longueur de 16 m et de rejoindre le chemin.

La maison a été vraisemblablement détruite par un incendie. De nombreuses zones de plaquette rubéfiée ont été mises au jour dans le bâtiment 86. Des gravats constitués de débris de pierres brûlées mêlés de débris de torchis ont été déposés dans la fosse de l'angle nord et dans l'angle Est du même bâtiment. Des gravats de même nature ont également été évacués dans l'angle Est du bâtiment 83 et s'épandirent sur le tracé du mur nord-est et dans la cour 86.1. De nombreux fragments de torchis brûlés ont été localisés dans l'entrée nord-est.

SECTEUR II

MAISONS 77, 78, 95, 91, 92 et 96

Les annexes 84 et 97

MAISONS 77 et 78

Nous avons ici le deuxième groupe de maisons jumelles (Ph.14). L'ensemble du bâtiment mesurait extérieurement 10,70 m en façade face au chemin et les pignons avaient une longueur de 9,50 m. Il subsistait de cette première construction un tronçon de mur de 3,60 m de long au nord-ouest du seuil avant de la maison 77 et le parement interne du mur sud-ouest sur une longueur d'1,30 m dans le bâtiment 78.

Les seuils étaient disposés de part et d'autre du mur mitoyen et en vis à vis.

Intérieurement, la maison 77 mesurait 8,50 m sur 5 m et la maison 78, 8,50 m sur 4 m.

* maison 77 : le foyer (a) a été bâti contre le mur sud-est. Il subsistait dans l'excavation un niveau de tessons de céramique assez écrasé par les piétinements postérieurs (Ph.15). Le foyer, position tout à fait inhabituelle, était situé dans l'axe des deux portes soit en plein courant d'air...Nous pouvons penser qu'il existait des entrées isolant les portes extérieures. Au sud-ouest, un trou de poteau peut appuyer cette hypothèse (b). Au nord-est, un autre trou de poteau comblé de débris de roche paraît délimiter une entrée d'1,10 m de large (c).

Une fosse de 2,50 m de largeur s'étendait au nord-ouest sur toute la longueur du bâtiment (d). Elle a été excavée sur

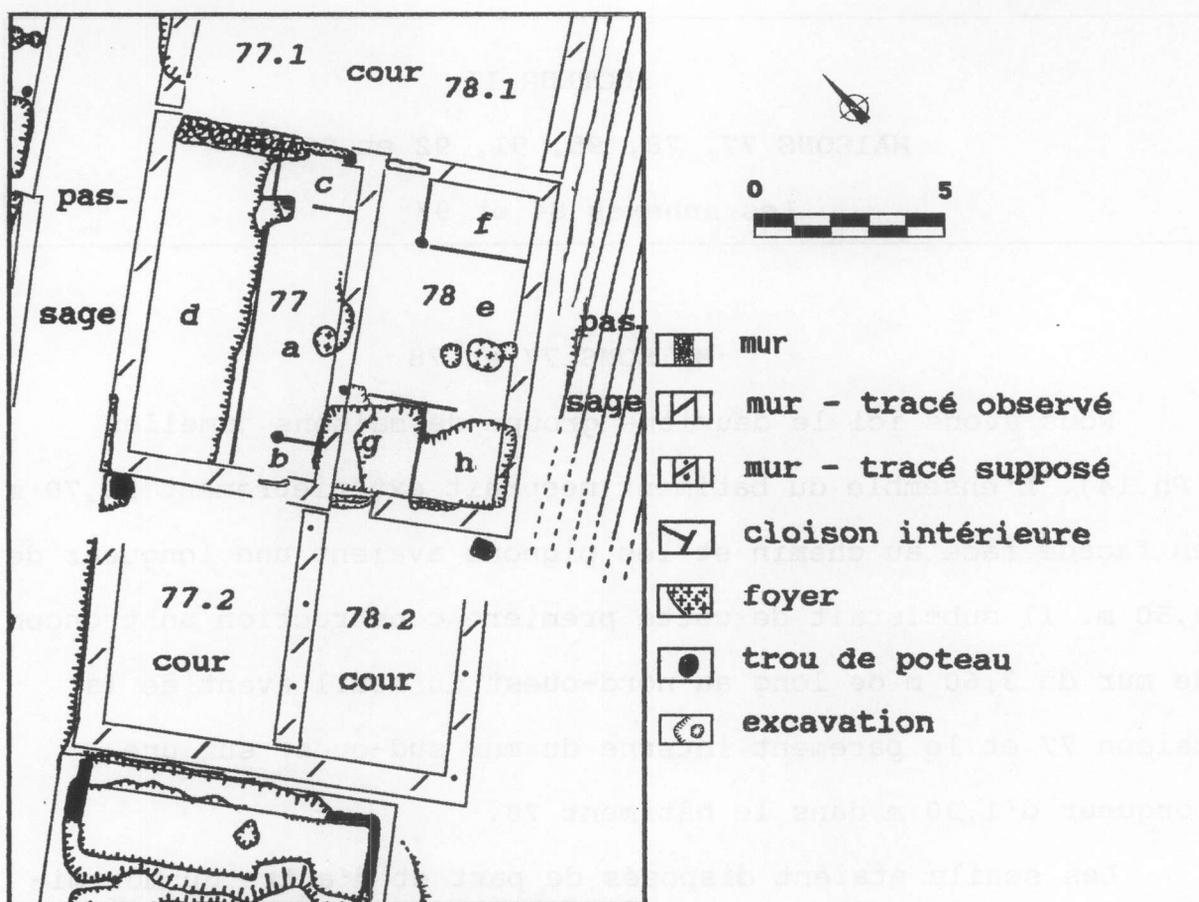


Fig.3 - Les maisons 77 et 78, premier état

environ 40 cm. Sans doute était-elle séparée en deux parties avec des portes aux endroits où la roche était la moins abrupte. Les observations effectuées en cours de fouille ont permis de savoir que le mur nord-ouest a été assis sur le niveau supérieur de la roche et que la fosse existait dans cet état dès l'origine. En particulier, nous avons noté que la paroi de la roche était entièrement rubéfiée derrière le parement mis au jour et un niveau de terre grisâtre sur lequel reposait la première assise de ce second mur.

Cette disposition laissait pour la salle une largeur de 2,20 pour une longueur de 5,50 m.

* maison 78¹ : elle était divisée en trois parties. Au centre, se trouvait la salle (e) avec un foyer situé à 40 cm en

avant du mur sud-est et centré par rapport aux murs qui la séparaient des autres pièces. Le niveau de tessons de céramique était conservé sous les couches d'occupation postérieure. Entre le foyer et le mur se trouvait une *founette*.

L'angle Est était occupé par un local d'environ 6 m² (f). Un trou de poteau marquait l'emplacement de la porte.

Tout au long du mur sud-ouest, s'étendait une zone excavée de 45 cm. Un trou de poteau et une marche, large de 60 cm, taillée dans la roche ont permis de localiser l'accès à la zone nord-ouest (g) dans l'angle ouest de la salle.

Postérieurement, un mur a été construit dans la fosse et la moitié sud-est (h) a été comblée de débris de roche et dans la partie nord-ouest, une couche de 20 cm de loess a été rapportée afin d'en rehausser partiellement le sol entre la porte arrière de la maison et la porte d'accès à la salle.

Comme dans la maison 76, l'accès à la porte arrière se faisait en traversant la fosse. Ici toutefois une marche intermédiaire, d'environ 15 cm de hauteur, a été taillée du côté interne de la saignée et devant le seuil le sol de la fosse a été maintenu à 10 cm plus haut que le fond.

Cours avant : elles s'étendaient depuis le chemin sur une distance de 7 m. Le sol en avait été maintenu plat. Aucun indice n'a permis de savoir si il existait un mur de séparation ou si la cour était commune aux deux maisons.

Au sud-est, la limite rectiligne de l'empierrement du second passage a permis de reconnaître le tracé du mur.

Cours arrière : elles avaient également une profondeur de 7 m. Des trous de poteau aux angles ouest et sud du bâtiment indiquaient la présence de portes donnant accès aux passages. Cette disposition suggère que la cour devait être séparée entre les maisons, bien qu'aucune autre observation ne soit venue le confirmer.

MAISON 78²

Les deux maisons ont brûlé. La maison 78 a été reconstruite avec des latrines et a annexé la maison voisine. Le parement du mur nord-ouest a été assis dans la fosse et plutôt mal bâti. Les portes de la maison 78 ont été condamnées.

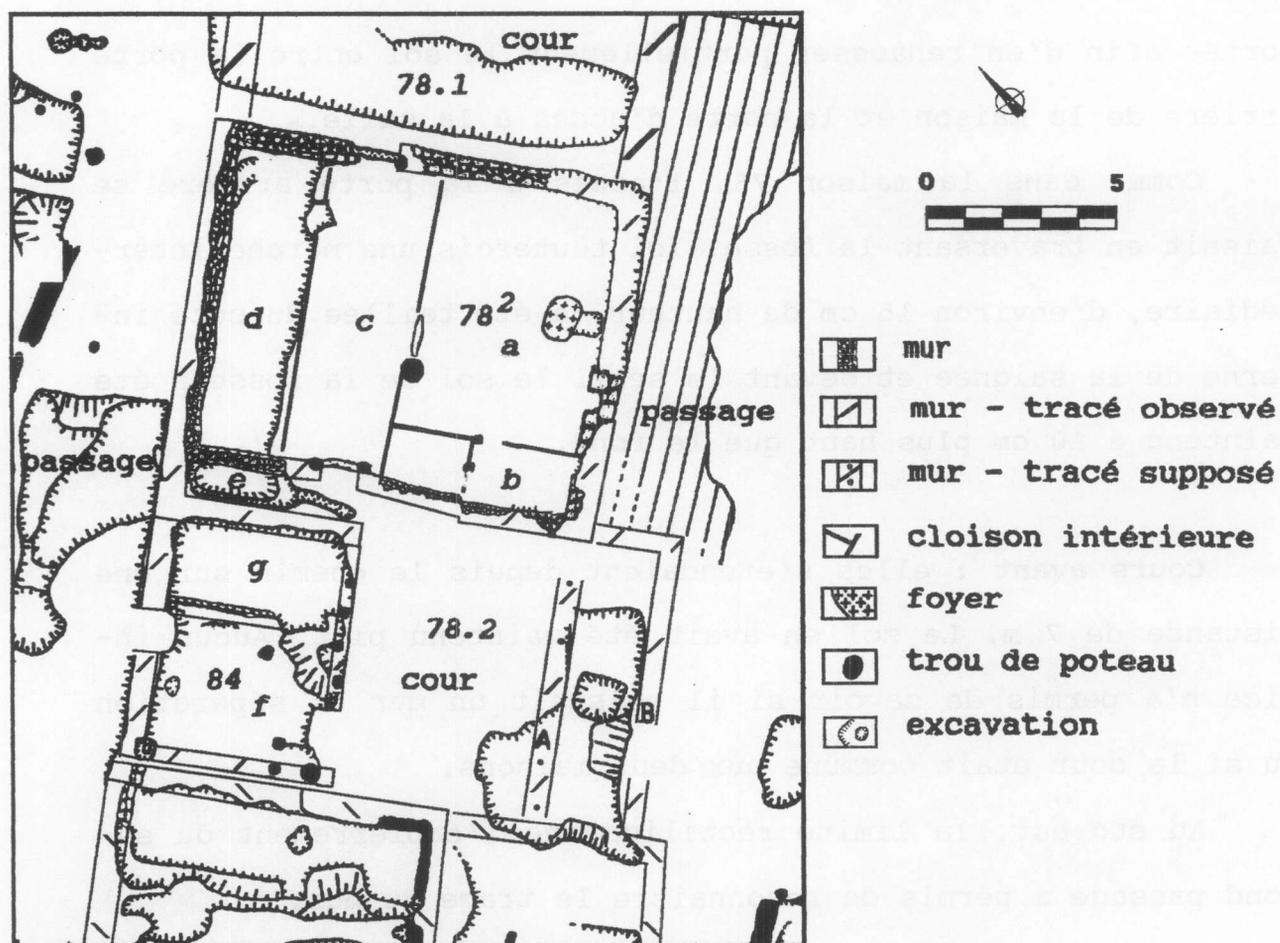


Fig.4 - Maison 78, deuxième état

Au sud-ouest, une nouvelle porte a été ouverte et il a été fait une espèce de bricolage afin de raccorder le tronçon de mur subsistant et l'emplacement de la nouvelle porte. Le foyer a été rebâti et l'ancienne fosse sud-ouest de la maison 78 définitivement comblée de gravats brûlés, d'autres ont été repoussés vers les murs. Une épaisse couche de terre noire recouvrait l'ensemble.

La maison comportait une salle (a), un local (b) situé au sud-ouest et divisé en deux parties, un couloir (c), une grande fosse au nord-ouest (d) (Ph.16). Les latrines (e) se trouvaient à l'extérieur de la maison au droit de la porte arrière du côté nord-ouest. Une rigole servant de "chasse d'eau" a été creusée afin de canaliser l'eau vers la partie excavée (Ph.17).

Bâtiment 84 (Ph.18)

Lors de la reconstruction, un bâtiment a été élevé du côté nord-ouest de la cour arrière. Les trous de poteau mis au jour ont permis de savoir que la façade et le mur sud-ouest étaient constitués de bois et de terre. L'accès se faisait depuis la cour par une ouverture de 90 cm de large dont le seuil a été maintenu plat. Une autre porte, de même largeur avec également un seuil plat, s'ouvrait vers le passage au nord-ouest. Sans doute a-t-elle été condamnée après l'annexion du passage par la maison 83/86.

L'intérieur du bâtiment était séparé en deux parties : un local de 3,40 m sur 4,10 m (f) dont le niveau d'occupation était constitué d'une couche de terre noire; un local excavé de 40 cm dans la roche (g) et dans lequel on accédait par une porte située dans l'angle Est du premier local.

Postérieurement, nous pensons que la limite sud-est de la cour a été déplacée et la maison 95 démolie a servi de cour

MAISON 95

Cette maison avait un plan rectangulaire avec une façade de 11 m environ orientée vers le sud-est. Les murs pignons mesuraient 8,50 m. Il subsistait des murs quelques parements plaqués contre la roche dans les deux fosses. Un tronçon de 20 cm du mur nord-est a été mis au jour dans l'angle nord de la fosse nord-est et a permis de savoir que le mur a été assis au fond de la fosse.

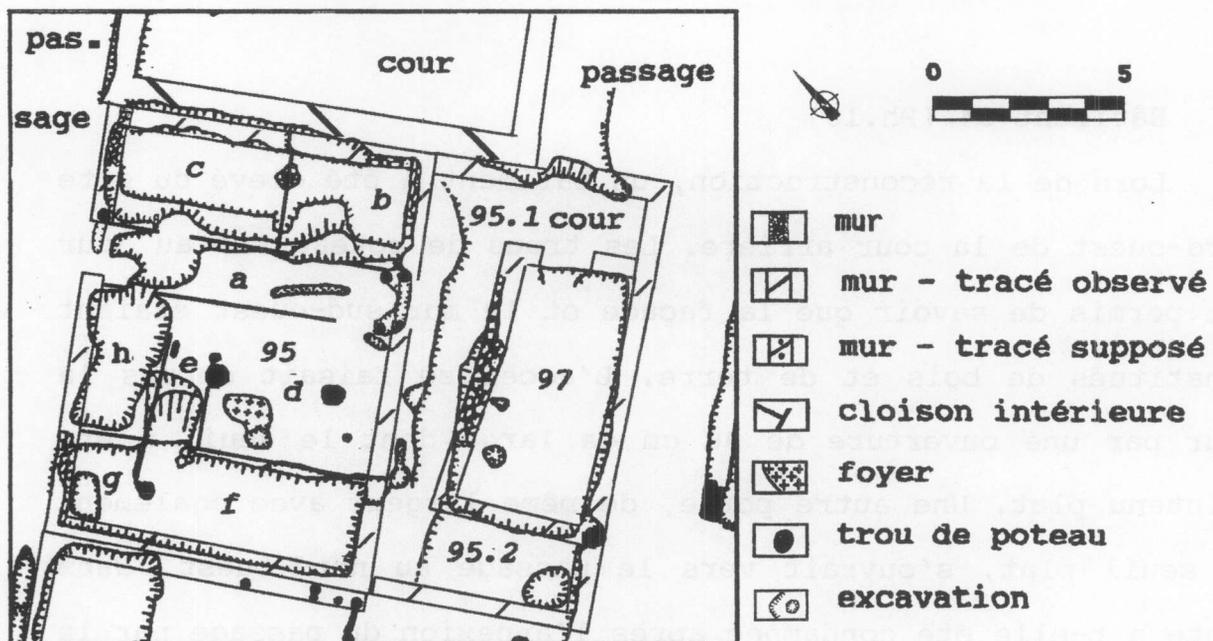


Fig.5 - Maison 95

La maison possédait une ouverture dans le mur sud-est dont nous avons mis au jour la saignée du seuil, longue de 90 cm avec un trou de poteau à chaque extrémité. Au nord-ouest, un

trou de poteau et les vestiges probables d'une saignée ont permis de penser qu'à l'origine une seconde porte devait exister de ce côté, en vis à vis de la première, puis sans doute a-t-elle été supprimée lorsque le passage a été annexé.

La maison comprenait un couloir, une salle, deux zones excavées le long des murs pignons, chacune divisée en deux locaux, et une autre pièce dans l'angle ouest (Ph.19).

Lorsqu'on pénétrait dans la maison par la porte sud-est, on débouchait dans un couloir (a) d'environ 1 m de large et qui s'étendait sur une longueur de 7,50 m. Le couloir desservait au nord-est les deux locaux de la fosse et au sud-ouest, la salle et la pièce de l'angle ouest.

Dans la fosse nord-est, large d'environ 1,70 m, le local de l'angle Est (b) occupait une longueur de 2,70 m le long du mur pignon. Le deuxième local (c) occupait les 4 m restant. La roche aux niveaux des entrées a été taillée en pente. Les sols d'occupation étaient constitués d'une couche peu épaisse de terre grisâtre.

La salle (d) s'étendait sur une surface d'environ 15 m². Le foyer bâti dans un creusement de la roche était situé dans l'angle ouest. Le sol d'occupation avait été complètement raclé. Dans l'angle nord, se trouvait une porte qui permettait d'accéder à un petit couloir (e), long de 4 m et large d'1 m. Le sol en a été maintenu au niveau de celui de la salle sur une distance d'environ 2 m, ensuite la roche a été taillée en pente rapide afin d'atteindre le fond de la fosse sud-ouest.

Un trou de poteau au sud-est pourrait indiquer l'existence d'une porte à cet endroit. La fosse a été creusée de 50 cm sur

une largeur de 2,50 m et les parois taillées à la verticale. Le coté sud-est était occupé par une pièce (f) de 5,50 m de longueur et d'1,80 m de large. Le sol a été établi sur la roche soigneusement aplanie et le niveau d'occupation était constitué d'une couche de terre noirâtre épaisse d'environ 7 cm. Au nord-ouest, nous avons mis au jour un trou de poteau marquant sans doute l'emplacement d'une porte large de 60 cm qui donnait accès à un second local (g), large d'1,50 m, dont le sol d'occupation était beaucoup plus propre que dans le premier.

Une dernière pièce (h) était située au nord-ouest du petit couloir e. Elle s'étendait sur une longueur de 3,50 m le long du mur gouttereau et avait une largeur d'1,30 m. L'observation des ruptures de roche a permis de penser qu'une porte située au nord-est donnait directement accès au grand couloir a. Le sol de la pièce a été creusé de 15 cm. Nous n'avons observé aucun sol d'occupation.

La maison a été construite après les bâtiments 77 et 78. La construction d'un mur sud-ouest indépendant dans le bâtiment 84 permet de penser qu'elle était encore habitée lors de la reconstruction de la maison 78. Néanmoins, à une certaine époque la maison a été abandonnée et l'extrémité sud-est du mur nord-est a été abattu sur une longueur de 2,50 m. Un remblai de roche détritique mêlée de pierres de module moyen et de terre grise a été rapporté à cet endroit sur une largeur de 2 m environ. La fosse a été ensuite comblée d'un mélange de terre et de pierrailles. Sur ce niveau, un important dépotoir a été mis au jour contre le mur du bâtiment 84 et nous pouvons sans doute l'attribuer à la deuxième occupation de la maison 78. La fosse

du sud-ouest a été remplie de terre brune à peu près stérile, ainsi que la partie excavée de la pièce h.

Cour 95.2 : entre le passage et la maison s'étendait un espace, large d'environ 5,50, qui a dû servir de cour. Puis un bâtiment a été construit (bât.97).

Bâtiment 97 (Ph.20)

Il était de plan rectangulaire et mesurait environ 6 m de long pour une largeur de 3 m. La première assise du mur nord-ouest a été conservée sur une longueur de 3,30 m. Une porte, large de 90 cm, était située dans le mur pignon nord-est. Le seuil était plat. Le sol a été établi à une quinzaine de centimètres en contrebas du passage et le niveau d'occupation était constitué de terre grise.

De nombreux tessons de céramique assez fragmentés ont été recueillis dans l'espace situé entre la maison et le bâtiment ainsi qu'à l'arrière du bâtiment.

Le bâtiment a été détruit vraisemblablement dans le même temps que la maison 95. Le niveau supérieur des pierres du mur et de l'éboulis présentait une surface très usée. Nous pouvons penser qu'après la destruction du bâtiment 97, l'espace a été inclus dans la cour 78².2.

Une fosse creusée en 1944 est venue perturber le bâtiment dans l'angle est.

MAISON 91 (Ph.21)

La maison a été bâtie selon un plan barlong. Les murs pignons mesuraient 7,70 m et les murs gouttereaux 7 m. Un tronçon

de mur a été conservé au sud-ouest sur une longueur de 50 cm et sur une seule assise. La maison possédait deux portes en façade ce qui implique sans doute une séparation de la cour. Les deux seuils présentaient une saignée creusée dans la roche avec des trous de poteau à chaque extrémité.

La maison était composée d'une entrée, une salle et d'une zone excavée au nord-ouest séparée en deux parties.

Lorsque l'on venait du passage, on pénétrait dans la maison par la porte située dans l'angle est. On débouchait dans une entrée quadrangulaire de 2,20 m de coté. Un trou de poteau dans l'angle ouest, marquait sans doute l'emplacement de la porte permettant d'accéder à la salle.

La salle couvrait un espace de 20 m² environ. Le foyer installé dans une excavation de la roche avait conservé son lit de céramique. Sa position décentrée contre le mur sud-ouest indiquait peut être l'existence d'une cloison au sud-est qui n'a laissée aucune trace. Une porte permettant de sortir dans la cour se trouvait dans l'angle est. Il ne subsistait aucun niveau d'occupation ni dans la salle ni dans l'entrée.

La fosse était séparée en deux locaux. Celui du sud-ouest était un peu plus grand que celui du nord-est. Le sol a été creusé de 40 cm. Une arête de roche au centre de la fosse signalait la position du mur de séparation. Le niveau d'occupation était constitué de terre grisâtre. Deux trous de poteau situés sur le tracé du mur séparant la salle des pièces de la fosse indiquaient pour chacune l'emplacement des portes d'accès.

Cour 91.1 (Ph.22) : elle s'étendait au sud-est et mesurait 5,50 m depuis la façade de la maison jusqu'au passage. Elle était close de murs dont il subsistait un parement plaqué contre la roche au sud-est. La présence des deux portes dans la façade de la maison et des trous de poteau ont permis de penser qu'elle était séparée en deux. La partie sud-ouest était très excavée et nous y avons recueilli de nombreux tessons de céramique dans un niveau de terre noire. Du côté nord-est, sur une largeur d'environ 2 m, le sol a été maintenu au niveau supérieur de la roche. Cette zone de circulation permettait de rejoindre le passage. Un trou de poteau marquait sans doute la position de la porte.

A l'extrémité de cette zone se trouvait une citerne d'1,90 m de profondeur (Ph.23). La roche taillée en pente autour de l'ouverture et une rigole au sud-ouest étaient destinés à canaliser les eaux de pluie vers la citerne. Le canal, long d'1,40 m, présentait la particularité de venir d'une zone située en contrebas de l'ouverture de la citerne. Cependant nous savons, pour l'avoir expérimenté bien malgré nous, que chaque pluie importante remplissait la structure au moins d'un tiers de son volume et que le moindre orage la remplissait jusqu'au sommet. Les parois étaient tapissées d'une couche d'argile brune. La citerne a été comblée de roche détritique. La couche sus-jacente était constituée de terre noire qui a livré de nombreux tessons de céramique.

MAISON 92 (Ph.24)

La maison était de plan rectangulaire avec une façade mesurant 9 m de longueur. La largeur de la construction était de 6 m environ. Il ne restait rien des murs. Pour construire le mur nord-ouest, la roche et le loess ont été taillés à la verticale sur une hauteur de 40 cm. Le mur sud-est a été assis dans une tranchée de fondation creusée de 20 cm et large d'1 m. Au sud-ouest, la limite rectiligne entre un sol usé et une zone de roche détritique aux arêtes vives ainsi qu'une rupture de la roche d'environ 1,5 à 2 cm nous a permis d'observer le tracé du mur.

Au centre du mur, l'emplacement de la porte sud-est est marqué par une saignée dans la roche longue de 90 cm dans laquelle subsistait une des pierre de chant. Les trous de poteau à chaque extrémité ont été comblés de débris de roche. Au nord-ouest une seconde porte, située au droit de la fosse, ouvrait sur le premier passage.

La maison était composée d'une salle et d'une zone excavée séparée en deux parties. Les trous de poteau mis au jour n'ont pu en l'état actuel de l'analyse des données être attribuer à une période ou à une autre.

La porte sud-est donnait, autant que nous avons pu en juger, directement dans la salle qui avait une surface d'environ 28 m². Une vaste zone de plaquette rougie a permis de situer le foyer contre le mur sud-ouest. Nous avons également observé au cours de la fouille d'importants débris de terre rubéfiée à cet endroit.

Nous pensons qu'il existait un couloir dans lequel s'ouvrait la porte nord-ouest. Au nord-est du couloir, une

porte située à peu près au centre du mur donnait accès à la zone excavée.

La fosse, creusée sur une largeur de 2,20 m était séparée en deux locaux. Le premier au sud-est, creusé sur une profondeur de 20 cm, était quadrangulaire. Le sol d'occupation établi sur la roche aplanie était constitué d'une couche de terre grise épaisse de 4 à 5 cm. Au droit de la porte d'entrée du côté nord-ouest, une ouverture, large de 60 cm, donnait accès à la seconde partie de la fosse surcreusée de 20 cm. Le sol du local, présentait la forme d'une cuvette. Le niveau d'occupation était constitué de terre noire sur une épaisseur d'environ 10 cm.

Cour 92.1 (Ph.22) : elle s'étendait depuis la façade de la maison jusqu'au passage situé au sud-est sur une longueur de 6,50 m. Elle paraît avoir été plus étroite que la maison et avait une largeur de 6,50 m. Il ne subsistait rien des murs de clôture. Néanmoins, les ruptures de roche ont permis d'en connaître l'emprise. Dans le mur sud-est, une porte permettait d'accéder au deuxième passage. Le long de la maison et sur une largeur de 3 m, le sol a été maintenu au même niveau que l'intérieur de la maison. Au-delà, l'aménagement de la cour est symétrique de celui de la cour voisine 91.1, nous pouvons en conclure que les cours, et donc les maisons, ont été bâties ensembles. Du côté sud-ouest, le sol a été creusé de 10 cm environ sur une largeur de 3,50 m, puis la roche taillée en pente vers le nord-ouest permettait d'atteindre le fond de la cour excavée de 50 cm. Dans la partie supérieure, le sol d'occupation était constitué d'un niveau de terre grise et

sale. Au fond, la terre était noire et mêlée de tessons de céramique.

Après la disparition de la maison 92, son emplacement a été annexé. Un bâtiment plus étroit a été reconstruit avec au sud-est, un mur assis dans des tranchées de fondation et une ouverture de 90 cm marquée par une saignée de seuil. Au nord-ouest le mur, dont il ne subsistait qu'une seule pierre, a été déplacé mais l'emplacement de la porte conservé. Un niveau de terre très noire mêlée de débris de terre rubéfiée s'étendait sur le seuil et se poursuivait à l'intérieur du bâtiment puis devenait grisâtre. A l'intérieur, deux poteaux situés à égale distance des murs gouttereaux servaient sans doute de soutien à la charpente.

MAISON 96

Ce bâtiment paraît avoir été le dernier construit au sud-ouest du secteur et mesurait, autant que nous puissions en juger, 10,70 m de longueur pour une largeur de 5,60 m. Il subsistait en élévation sur une hauteur de 96 cm, l'angle sud et sur une longueur de 2 m des tronçons des murs sud-ouest et sud-est. Le mur a été bâti avec des pierres de récupération parmi lesquelles des pierres rubéfiées et un mortier. La poursuite des tracés a pu être suivie grâce à des tranchées de vol. Ces murs ont été accotés à une banquette de loess taillée à la verticale. Les murs nord-ouest et nord-est ont été entièrement démontés. L'angle Est et la position du mur nord-est ont été localisés par une trace blanchâtre aux limites parfaitement rectilignes (Ph.25). Une légère rupture de la roche marquait

également au sol l'emplacement d'une partie du mur. Deux vagues dépressions distantes de 90 cm pourraient indiquer la place d'une porte dans le mur nord-est. De faibles indices paraissent souligner l'emplacement du mur nord-ouest dont une faible rupture de la roche, de l'ordre du centimètre, à l'angle nord. Une autre rupture du même ordre indiquerait une des division intérieure de la construction.

Au cours des opérations de fouille, nous n'avons observé ni emplacement de foyer ni zone excavé. La roche a été aplanie au même niveau à l'intérieur de la maison et dans la cour située au nord-ouest.

La seule porte à peu près localisée ouvrait sur une ruelle, large de 2,50 m, qui conduisait au deuxième passage. Le sol d'occupation de la ruelle était constitué d'un niveau de terre noirâtre, très compacte et feuilletée typique des zones de circulation. Néanmoins, de nombreuses questions n'ont pas encore trouvé de réponse. En particulier, la construction du bâtiment 96 pourrait être postérieure à l'abandon des maisons 91, 92 et 83/86. Des indices ont permis de soulever cette hypothèse, d'abord la surface très usée des éboulis de la cour 86.3 et du bâtiment 86.5 sur l'emprise du premier passage indiquant que celui-ci avait sans doute été rétabli et la construction d'un bâtiment à l'emplacement de la maison 92.

Cour 96.1 : nous pouvons penser que la façade de la maison donnait vers cette cour située au nord-ouest. Elle était close par des murs qui ont laissé peu de traces au sol. Cependant, le loess taillé à la verticale a permis d'en suivre les tracés. Un contrefort d'1,50 m de coté a été bâti pour renforcer l'angle

ouest (Ph.26). Il est constitué d'un parement assez mal appareillé présentant un angle arrondi et l'espace intérieur a été comblé de pierrailles de toutes tailles. Un niveau de terre noire mêlée de tessons de céramique s'étendait au nord-est de cette structure.

Postérieurement, une couche de roche détritique a été rapportée tout au long du mur nord-ouest sur une largeur de 2,40 m. Vers le nord-est, l'arrêt rectiligne de ce niveau a permis de localiser l'emplacement du mur fermant la cour de ce côté.

SECTEUR III**MAISONS 82, 90, 99, 94 et 93****MAISONS 82 et 90**

Cette zone a subi de telles transformations qu'il nous est difficile sans une réflexion plus approfondie de mettre en évidence les phases successives de construction. Nous avons mis au jour des seuils, fosses, trous de poteau, foyers et tronçons de mur qu'il est impossible de relier entre-eux d'un simple coup d'oeil. Une analyse plus fine des données de fouille permettrait de comprendre l'évolution de ce secteur. Néanmoins, le temps imparti à la rédaction du rapport ne le permet pas. Nous présentons donc seulement les constructions les plus complètes.

* **Maison 82** : il subsistait les deux saignées de seuil, larges de 90 cm, distantes de 7 m. La position du mur nord-ouest n'a pas été localisée. Nous pouvons seulement estimer que la maison avait une largeur proche de celle de sa voisine (bât.90) entre 5,50 et 6 m. Une zone excavée, large d'1,30 m, se trouvait devant le seuil sud-ouest et s'étendait sur une longueur de 2 m depuis l'angle sud.

* **Maison 90** : nous pensons que cette maison a été bâtie après la précédente et que ses murs nord-est et sud-ouest prenaient appui contre ceux de la maison 82. Nous pouvons attribuer à cette construction un tronçon de mur, long d'environ 5,50 m, mis au jour au sud-est. Le tracé du mur sud-ouest nous est indiqué par la position de la zone excavée de la maison et celui

du mur nord-est par la position du seuil. En effet, une saignée de 90 cm de longueur avec un trou de poteau à son extrémité sud-est marquait l'emplacement de la porte ouvrant vers le chemin. Celle-ci paraît d'ailleurs avoir été l'unique ouverture.

La fosse, creusée de 15 cm dans la roche, avait une largeur d'1,50 m et s'étendait tout au long du mur sud-ouest. Un trou de poteau situé contre la rupture de la roche au sud-est et à mi-chemin des angles ouest et sud a permis de penser que la fosse était divisée en deux parties. Deux trous de poteau comblés de terre noire et de pierres brûlées, distants de 90 cm, marquaient probablement l'accès à la zone excavée.

Nous avons mis au jour, des pierres de chant disposées contre les parois d'une fosse rectangulaire, creusée de 10 cm. Un lit de pierres tapissait le fond de l'excavation. Nous avons recueilli quelques tessons de céramique résiduels. Le reste de la structure et la sole ont été détruits.

MAISON 94 (Ph.27)

La construction était de plan rectangulaire. Les murs gouttereaux mesuraient environ 10 m de long et les murs pignons 7 m.

Dans le premier état la maison comprenait un couloir avec une entrée particulière du côté sud-ouest, une zone excavée située au nord-ouest. Au sud-est se situait la salle avec une seconde zone excavée au sud-ouest et sans doute un local au nord-est.

Dans le deuxième état, les murs situés au sud-est des portes extérieures ont été reconstruits, une deuxième porte a été ménagée dans le mur nord-est et donnait accès à une

construction annexe. Le foyer a été refait (Ph.28 et 29) et la fosse sud-ouest réduite de moitié. Le mur séparant le couloir de la salle paraît également avoir été supprimé à cette époque. La petite fosse située près de l'entrée avant a été comblée de terre noire, de débris de pierres brûlées et d'ordures diverses.

Postérieurement, les murs sud-est et une partie du mur nord-est ont été chemisés intérieurement par un parement de pierres, large de 20 cm, sans doute pour permettre la construction de la cheminée mise au jour. A cette occasion, le foyer a été une nouvelle fois rebâti. La présence de piédroit de part et d'autre ont permis d'avancer l'hypothèse de la construction d'une cheminée (Ph.28). Le mur séparant la fosse nord-ouest du couloir a été rebâti et une nouvelle porte aménagée au droit de la porte avant de la maison.

Les niveaux d'occupation étaient bien conservés. Dans la salle, la sole du second foyer était constitué de terre jaune qui avait été étendue très largement aux alentours. Lors de la construction du dernier foyer et de sa cheminée, ce niveau est resté en l'état et s'est trouvé contaminé par le niveau de terre noire de la dernière occupation. Nous avons recueilli dans le sol d'occupation, épais de 10 cm environ, de nombreux tessons de céramique non fragmentés localisés surtout du côté nord-est du foyer. Nous avons le sentiment que, au moins dans les deuxième et troisième phases, la céramique brisée a été simplement laissée plus ou moins en place.

Vers l'ancien couloir, la terre devenait grisâtre et le niveau était épais de 2 à 3 cm.

Dans la partie nord-est de la fosse s'étendait une couche de terre noire comprenant de nombreux débris de terre rubéfiée. Dans la partie sud-ouest, une couche de terre brune a été mise au jour.

Dans la fosse sud-ouest, une épaisse couche de terre noire, en continuité de celle de la salle recouvrait la rupture nord-est et le sol de la fosse indiquant la suppression de la cloison.

Dans l'entrée sud-ouest, nous avons mis au jour un niveau de terre brune contaminée de terre rubéfiée et de charbon de bois, épais d'environ 5 à 10 cm.

Cour 94.1 : une excavation aux parois verticales que nous pouvons interpréter comme un trou de poteau et des ruptures de roche nous ont permis d'avancer l'hypothèse que l'espace entre les maisons 82 et 94 pourrait avoir été dans un premier temps partagé en deux laissant une moitié de cour à chacun des habitants. Au sud-est de la cour 94.1, une saignée de seuil de 60 cm de large et perpendiculaire au tracé du premier mur nord-est suggérait la présence d'un bâtiment d'exploitation. Ce bâtiment a été agrandi, vraisemblablement lors de la reconstruction partielle de la maison. La porte a été déplacée et se situait désormais à 2,50 m du mur nord-est de la maison. L'ouverture avait une largeur de 90 cm.

Cour 94.2 : l'observation des ruptures de la roche nous a permis de conclure que l'espace s'étendant entre les maisons 94 et 93 était de même partagé. La partie attribuée à la maison 94, et lui servant de cour arrière, avait une largeur de 4 m.

Au sud-est, deux trous de poteau et une rupture de la roche indiquaient la présence d'un bâtiment de même dimensions que celui de la cour avant.

MAISON 99 (Ph.30)

Après la destruction de la maison 94, un habitat s'est installé à la place du bâtiment d'exploitation situé au sud-est de la cour 94.1. Le tronçon de mur situé au sud-ouest du foyer peut être attribué à cette construction. Au nord-est, la partie du mur subsistante du bâtiment antérieur a été reprise. Au nord-ouest, la limite de l'éboulis mis au jour nous a indiqué l'emplacement du mur. Au centre de ce mur, se trouvait une ouverture de 90 cm de large. Le foyer était situé à 80 cm de l'angle sud. Les pierres de chant avaient été arrachées et la sole détruite mais de nombreux tessons de céramique ont été recueillis dans l'excavation.

MAISON 93

Du premier bâtiment? il subsistait au sud-ouest le seuil qui avait conservé ses pierres de chant avec à chaque extrémité un trou de poteau. D'après les découpes du loess dans la cour arrière, nous pouvons peut être estimer la longueur de la maison à environ 7,50 m. Aucun indice n'a permis de localiser l'emplacement d'un foyer et de zones excavées. Dans cette zone, la roche superficielle était extrêmement dégradée et nous avons eu beaucoup de difficulté à observer la trace de remblais éventuels. Ce premier bâtiment paraît avoir été totalement rasé. En effet, nous avons observé une couche de terre noire cendreuse

mêlée de pierres de gros module déversée dans la cour 92.1 toute proche. Ce niveau présentait un fort pendage depuis la limite sud-est de la cour et recouvrait le tracé de l'ancien mur. Nous pensons donc que lors de la démolition le sol d'occupation de la maison 93 a été raclé et évacué dans cette cour.

Postérieurement, un mur a été reconstruit au sud-ouest, le seuil a été conservé avec ses pierres de chant mais l'ouverture a été établie à 1,10 m (Ph.31). Vers le sud-est, une trace blanchâtre nous a permis de localiser le tracé du mur (Ph.32). Vers le nord-est, des trous de poteau, des ruptures de la roche et un tronçon de mur rendent l'interprétation difficile. Cependant, nous pensons que deux constructions successives ont été édifiées. D'abord un bâtiment large de 7 m et long de 7,50 m qui avait au sud-ouest et au nord-est des ouvertures larges d'1,10 m. Puis, la porte sud-ouest a été bouchée, le mur nord-est dont le nouveau tracé est indiqué par une faible arête de roche, large de 60 cm, a été rebâti et une nouvelle porte ouverte dans le mur nord-ouest. Ce dernier bâtiment aurait une longueur N.E.-S.O. d'environ 8 m et une largeur de 6,70 m.

Cour 93.1 : elle avait une largeur de 5,50 m. Contre le mur sud-est s'appuyaient des bâtiments de 2 m de large. Sans doute au moment de l'annexion de la maison 93, tous les bâtiments des cours 94.2 et 93.1 ont été supprimés et les cours réunies. Une couche de terre brune stérile, d'environ 10 à 15 cm d'épaisseur, a été rapporté tout au long du nouveau mur fermant la cour au sud-est. Dans le niveau sus-jacent nous avons recueilli de nombreuses céramiques.

Cour 93.2 : Dans son premier état, elle avait la largeur de la maison et s'étendait vers le sud-ouest sur une profondeur de 13 m. Le sol a été décapé jusqu'à la roche sur une distance de 10 m. Au delà, la couche de loess est restée en place. Dans l'angle ouest, les traces de deux trous de poteau a permis de situer la porte (Ph.33).

Postérieurement, la cour a été élargie vers le nord-ouest au dépend du passage. A cet endroit, le loess n'a été que partiellement décapé. Dans l'angle ouest, deux traces de poteau bien marqué dans la couche de loess étaient distantes de 90 cm et indiquaient l'emplacement de la nouvelle porte. Une rupture d'environ 5 cm, rectiligne, marquait le tracé du mur sud-ouest.

Bâtiment 93.3 (Ph.34) : il a été construit, autant que nous puissions en juger, postérieurement à la transformation de la maison en bâtiment agricole. Il mesurait 2,50 m de large sur une longueur de 4,30 m environ. Au sud-ouest, la limite rectiligne entre un niveau de terre grisâtre à l'intérieur du bâtiment et la terre brune extérieure nous a permis de situer le mur. La couche de terre brune assez jaunâtre comblait une petite cour limité au sud-est et au sud-ouest par le loess taillé en quart de cercle. Quelques grosses pierres disposées en escalier constituaient des marches pour accéder au niveau supérieur (Ph.34).

SECTEUR IV
MAISONS 79 et 98

Elles forment le dernier groupe de maisons jumelles mis au jour cette année (Ph.35). Le bâtiment 98 a été assez bien conservé, cependant dans leur ensemble les structures ont été très difficiles à interpréter. Au nord-ouest, quatre murs successifs ont été construits. La première assise du dernier mur était située à 50 cm au-dessus du niveau de la roche sur lequel a été établie la première occupation (Ph.36). Un autre mur a été bâti dans une tranchée de fondation dans son tracé sud-est et partiellement dans son tracé nord-ouest. Il subsistait plus au nord-ouest, quatre pierres du parement externe (Ph.37). Ce mur était encore debout lorsque des gravats de démolition (débris de mortier de chaux, fragments d'ardoise verte, terre noire... ont été déversés dans les cours avant. Les deux tronçons de murs mis au jour de part et d'autre d'une porte bouchée ne présentaient pas les mêmes caractéristiques et sont sans doute à rattacher à des constructions différentes.

A l'intérieur des constructions, deux excavations, dont l'une était profonde d'1 m, ont été comblées avec des matériaux mêlés de nombreux tessons de céramique, silo ou trous de poteau? Au fond de l'une des deux fosses, nous avons mis au jour une grande pierre posée à plat. Cette disposition a été observée pour d'autres trous de poteau sur le site et avec des creusements aussi profonds. Si nous optons pour la solution trous de poteau nous ne pouvons pas, dans l'état actuel de l'analyse

des données, les mettre en relation à l'un ou l'autre des murs, il en est de même pour les différents autres trous de poteau mis au jour.

Quoiqu'il en soit, deux maisons ont, avant ou après d'autres constructions, été édifiées à cet endroit. Chacune possédait une zone excavée située au sud-ouest. La position des seuils n'est pas aisée à déterminer. Il est possible qu'elles aient eu, comme dans les autres cas (par exemple les groupes de maisons 76/81 ou 77/78) des portes de part et d'autre d'un mur commun. Néanmoins si au nord-ouest ces éléments ont été localisés, au sud-ouest nous n'avons observé qu'un seuil.

* La maison 98 possédait, dans son premier état, un foyer établi dans une excavation rectangulaire. Un niveau de terre noire mêlée de blocs de terre rubéfiée et de tessons de céramique subsistait dans la partie de l'excavation non réutilisée pour le deuxième foyer. Le bâtiment a été agrandi d'environ 50 cm vers le sud-est. Sans doute à cette occasion, le foyer a été refait. Il était de forme circulaire et avait conservé ses pierres de chant et sa sole (Ph.38). Il était constitué de pierres de petit module disposées en hérisson et recouvertes d'un matériau granuleux, jaune et extrêmement compact. Le niveau sus-jacent était constitué d'une couche de loess.

Aux alentours du foyer s'étendait un niveau de terre noire épais de 4 à 6 cm. Nous pouvons rattacher à cette occupation le trou de poteau situé à 1,50 m au nord-ouest du foyer et indiquant vraisemblablement l'existence d'un local situé dans l'angle est.

La fosse au sud-ouest était partagée en deux parties. Les sols d'occupation ont été établis sur la roche creusée de 13 cm dans le local nord-ouest et de 6 cm dans celui du sud-est. Lors de l'agrandissement, l'extrémité sud-est de la fosse n'a pas été recreusée.

MAISON 74

Les constructions se situaient à l'extrémité sud-est du hameau et du côté nord-est du chemin. Une partie des cours arrière a été fouillée en 1991.

Dans une première période, une maison est construite avec des murs gouttereaux, longs de 5,50 m, perpendiculaires au chemin et à une distance de 2 m de celui-ci. La largeur de la maison était de 3 m. Nous pensons que le foyer était situé dans l'angle nord. En effet, il subsistait à cet endroit une excavation comblée de terre noire mêlée de nodule de terre rubéfiée. Le sol d'occupation était constitué d'un niveau de terre brune contaminée de nombreux charbon de bois et de terre rouge. Les observations effectuées en cours de fouille ont permis de situer l'entrée dans l'angle ouest du bâtiment. Cette porte ouvrait sur une cour située au nord-ouest.

Dans une seconde période, une maison a été construite avec sa façade face au chemin. Le bâtiment avait un plan trapézoïdal et mesurait 7 m de longueur pour une largeur d'environ 5,40 m au sud-est et 4,50 au nord-ouest. Nous pensons qu'au sud-ouest, on a réutilisé un mur déjà construit, sans doute une clôture de cour appartenant à l'habitat précédent. Une porte a été ouverte à peu près au centre du mur. L'intérieur du bâtiment a été éta-

bli en contrebas du chemin et une marche taillée dans le loess permettait de descendre dans la maison. A l'intérieur, trois pierres de gros module disposées devant le seuil servaient de pas de porte (Ph.40).

Dans l'angle sud, le mur sud-ouest a été repris afin de bâtir l'angle et le mur sud-est, large de 70 à 80 cm (Ph.39). Au nord-est, le tracé du mur a été observé grâce aux ruptures du loess en place. Une ouverture, large de 90 cm, se situait dans l'angle nord et ouvrait sur une cour dont une partie a été fouillée en 1991. Le seuil possédait une saignée creusée dans le loess, les pierres de chant avaient disparues.

Le sol d'occupation a été établi sur le loess laissé en place sur une épaisseur d'environ 15 cm.

La maison était constituée d'un couloir, d'une salle, d'un petit réduit au nord-est et au sud-est la zone excavée.

Le couloir avait la largeur de la porte avant, soit 90 cm, et s'étendait sur une longueur de 4 m. Au droit de la porte avant de la maison, du côté sud-est, s'ouvrait une porte qui desservait les fosses. Une marche taillée dans le loess permettait d'atteindre le fond de la première pièce dont le sol se trouvait à 30 cm en contrebas du couloir. L'accès à la deuxième pièce située au nord-est se faisait par une ouverture située dans la cloison de séparation des deux parties de la fosse. Le niveau d'occupation était constitué d'une épaisse couche de terre grise.

Au nord-ouest du couloir se trouvait deux portes. L'une, en vis à vis de celle de la fosse, desservait la salle avec le foyer bâti en deux arcs de cercle et ne contenant aucune céramique (Ph.40). L'autre, à l'extrémité du couloir avait un

seuil rectangulaire, excavé d'environ 10 cm, avec une grosse pierre disposée à plat. La présence des deux portes suggère une division de la zone nord de la maison en deux pièces, d'autant que nous avons également observé une limite très nette entre la couche d'occupation s'étendant devant le foyer et celle située au nord-est. La pièce du foyer avait une largeur d'1,50 m avec un sol d'occupation constitué de terre noire mêlée de charbon de bois et de larges taches de rubéfaction. La pièce du nord-est avait environ 3 m de large et le sol d'occupation était constitué de terre grise. Au droit de la porte arrière, du côté sud-est se trouvait un petit réduit dans lequel était rangé un instrument aratoire qui paraît avoir brûlé. En effet, des zones de terre rubéfiée et noire cendreuse ont été mises au jour au nord-ouest du soc (Ph.41). L'outil a aimablement été examiné par Monsieur TROCHET, du Musée des A.T.P. qui pense qu'il s'agit d'un instrument léger ne pouvant semble-t-il servir à effectuer des labours dans les champs. En effet, le soc mesure 15 cm de long, il est très étroit. Le coutre est petit également, 10 cm. L'ensemble occupait la longueur du réduit soit environ 1,80 m.

Bâtiment 74.2

Au nord-ouest de la maison, la construction précédente a été réutilisée. Les murs nord-ouest et nord-est ont été conservés. Au sud-ouest, un nouveau mur a été assis sur le niveau d'occupation antérieur. Un niveau d'occupation constitué d'une terre grise sale devenant très noire vers le nord-ouest et le sud-ouest reposait sur un niveau de terre brune mêlée de nodules de terre rubéfiée et de pierres éparses de petit module.

Nous avons recueilli dans la couche de terre noire des débris de coquilles d'oeuf.

Cour 74.1

Au nord-est et au nord-ouest de la maison s'étendait une cour dont le sol a été établi, sans doute partiellement, sur la roche.

Un tronçon de mur d'1,50 m de long fermait la cour du côté du chemin. A l'extrémité nord-ouest du mur, un piédroit indiquait la présence d'une ouverture, large de 90 cm, permettant l'accès à la cour. La base du mur reposait sur un niveau de terre brune mêlée de nombreux nodules de terre rouge et de charbon de bois. La porte a été bouchée postérieurement et nous pouvons avancer l'hypothèse d'une modification contemporaine de la destruction de la maison 72 et donc de l'abandon de la cour 72.2. Sans doute, les occupants de la maison 74 ont-ils annexé cet espace abandonné et utilisé désormais la porte de la cour 72.2 située à l'angle sud de la maison 72.

Cour 72.2 : elle a été fouillée en partie en 1991. La porte sud-est de la maison ouvrait vers cette cour qui mesurait 4,40 m de large. Au sud-ouest, une bande de loess aux limites rectiligne et restant plus humide a permis d'avancer l'hypothèse d'un mur et de situer l'accès à la cour dans l'angle sud de la maison 72.

La fosse à loess

Au sud-est du hameau se trouvait une grande fosse que nous pensons avoir été exploitée pour le loess. En effet,

l'épaisseur de la couche atteint 1,10 m à cet endroit et le creusement n'a pas entamé la roche. Le loess était utilisé en mélange avec le limon pour jointoyer les murs et aussi pour constituer les soles des foyers.

La fosse avait une largeur de 19 m le long du chemin vers lequel elle s'ouvrait largement. Vers le nord-est, nous ne l'avons observée que sur une distance de 11,50 m. La partie étudiée a montré une pente douce depuis l'entrée sur une distance de 2,50 m. Les parois sud-est et nord-ouest étaient plus abruptes.

Un mur prenait appui sur l'angle Est du bâtiment 74 et s'interrompait après 7,50 m laissant libre l'accès à la fosse. Un autre mur dont l'extrémité était bâti en quart de cercle reprenait après la fosse et se poursuivait sur plus de 30 m. Il était assis sur le loess sur une longueur de 8 m environ puis sur le limon (Ph.42). A l'extrémité sud-est de ce mur, nous avons mis au jour l'angle d'un fossé venant du nord-est et obliquant vers le sud-est. Il assurait sans doute la continuité de la clôture.

A une époque postérieure, l'accès à la fosse a été réduit par un mur venant s'appuyer sur les extrémités des murs déjà en place. L'entrée a ainsi été ramenée à 1,50 m. Un trou de poteau montre l'existence d'une porte.

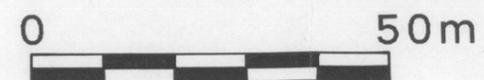
La fosse a été comblée de terre brune ne contenant que très peu de pierres. Elle a livré quelques débris d'ardoises vertes et des tessons de céramique médiévale.

mars-septembre 1992

février-mars 1987

HAMEAU DE TRAINECOURT GRENTHEVILLE (14)

juillet-août 1987



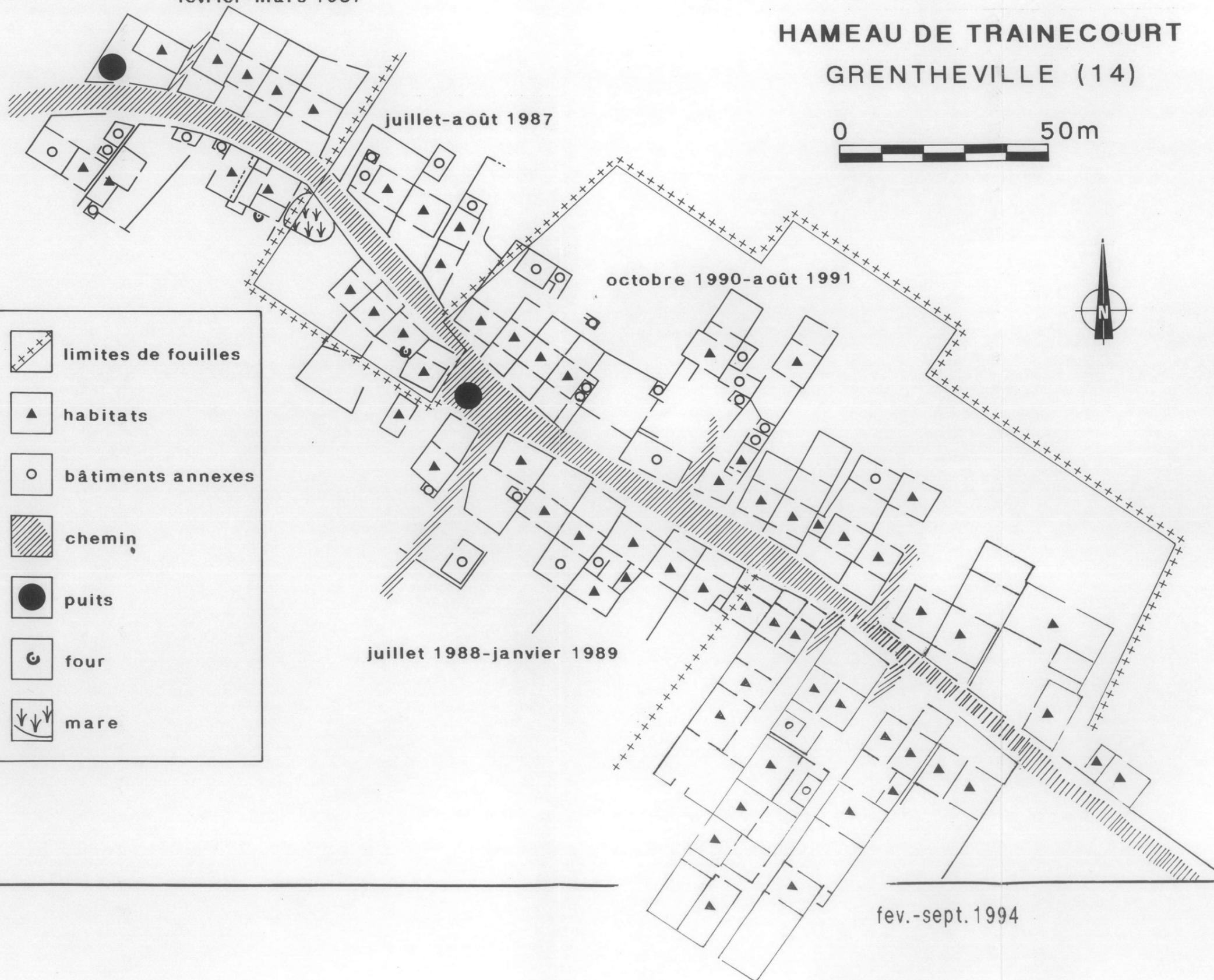
octobre 1990-août 1991



-  limites de fouilles
-  habitats
-  bâtiments annexes
-  chemin
-  puits
-  four
-  mare

juillet 1988-janvier 1989

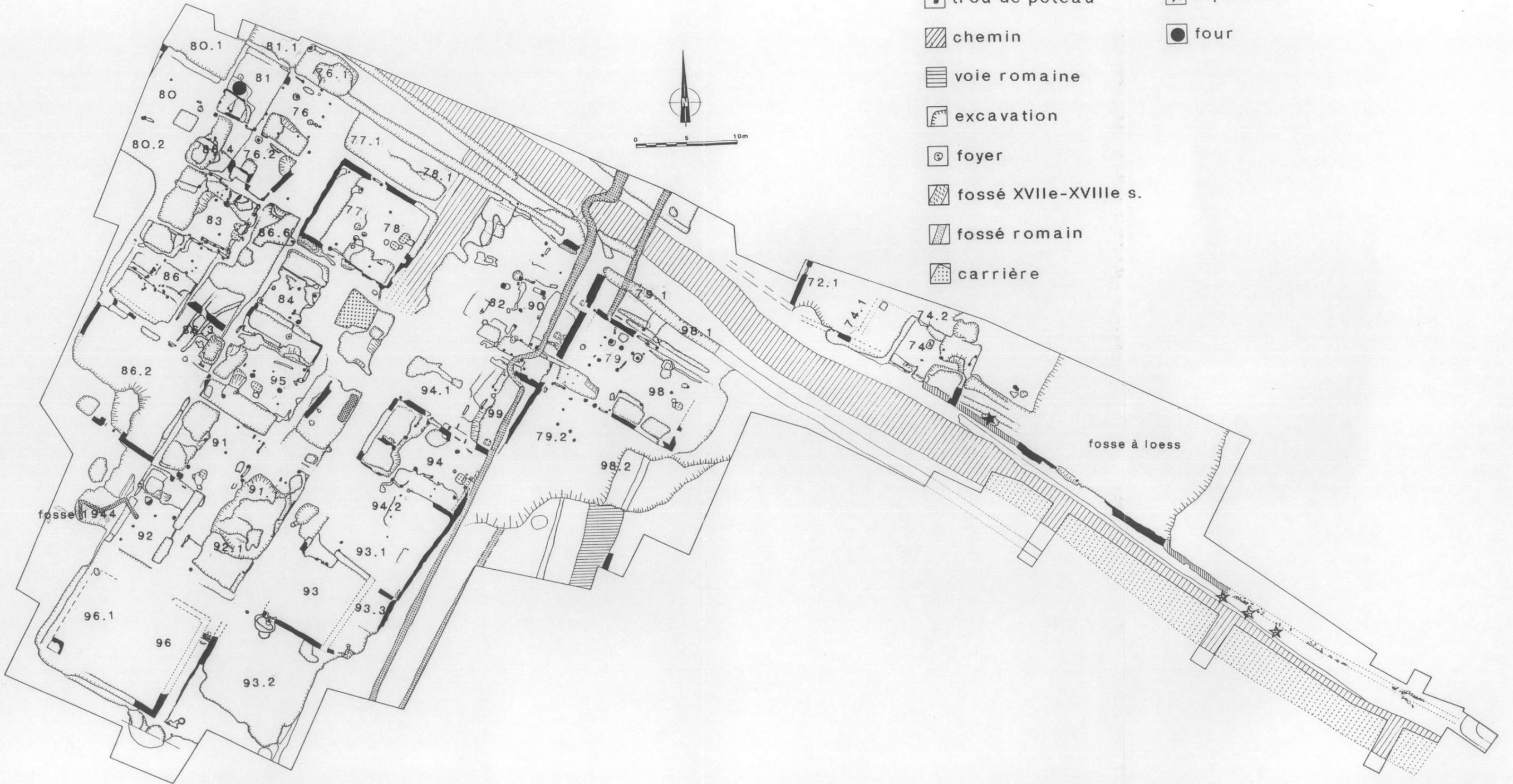
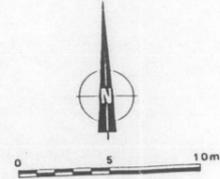
fev.-sept. 1994



HAMEAU DE TRAINECOURT
GRENTHEVILLE (14)

Plan 3

- | | |
|---|---|
|  mur |  st. 1944 |
|  mur |  squelette de bovidé |
|  trou de poteau |  sépulture |
|  chemin |  four |
|  voie romaine | |
|  excavation | |
|  foyer | |
|  fossé XVIIe-XVIIIe s. | |
|  fossé romain | |
|  carrière | |





0 - La carrière ouverte dans la cour 78.2 - Vue de l'ouest



1 - Maisons 81 et 76 avec les cours avant - Vue de l'ouest



2 - Maison 83/86, cours et bâtiments attenants - Vue du nord



3 - A gauche, le foyer de la première occupation. A droite, le foyer de la quatrième occupation - Vue du nord-ouest



4 - Le bâtiment 86 en cours de fouille - Vue de l'est



5 - Bâtiment 86, la fosse de l'angle nord. Les tranchées de vol qui ont ensuite été comblées de limon. Vue du sud-est



6 - Le bâtiment 83 au premier plan puis le bâtiment 86.4 et la cour 86.1. Au fond, le bâtiment du four - Vue du sud-ouest.



7 - L'entrée nord-est et l'escalier du bâtiment 83
Vue du nord-ouest.



8 - La zone excavée
du bâtiment 86.4
Vue du sud-ouest



9 - Le niveau d'occupation du bâtiment du four - Vue du sud



10 - La cour 86.2 - Vue du sud-est



11 - La porte sud-ouest de la cour 86.2 - Vue du nord-est



12 - La cour 86.3 avec la citerne dans l'angle sud et les rigoles creusées dans le sol - Vue du sud-ouest



13 - Au premier plan, l'éboulis en cours de fouille de la zone nord-est de la cour 86.3. En haut de la photo, l'emprise du petit bâtiment 86.6. L'interruption des éboulis marquait le passage d'un mur. Vue du sud-ouest



14 - Les maisons 77 et 78 en cours de fouille. A gauche, la fosse du bâtiment 78. Au fond, la fosse du bâtiment 77. Vue du sud-est.



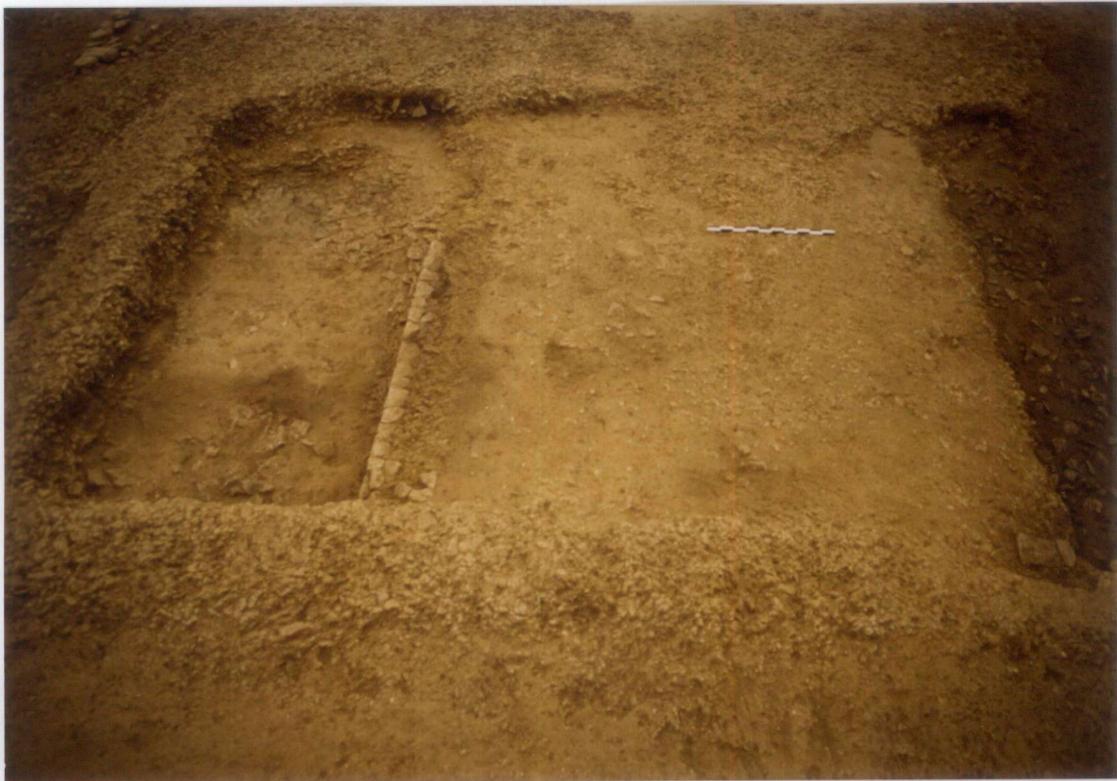
15 - Le foyer de la maison 77 - Vue du nord-ouest



16 - La maison 78 en cours de fouille - Vue du sud



17 - Les latrines
Vue du nord-ouest.



18 - Le bâtiment 84 - Vue du sud-ouest



19 - La maison 95 - Vue de l'ouest

20 - Le bâtiment 97.
Vue du nord-ouest.



21 - La maison 91. Au premier plan, la fosse sud-ouest et
l'emplacement du foyer de la maison 95 - Vue du nord-est



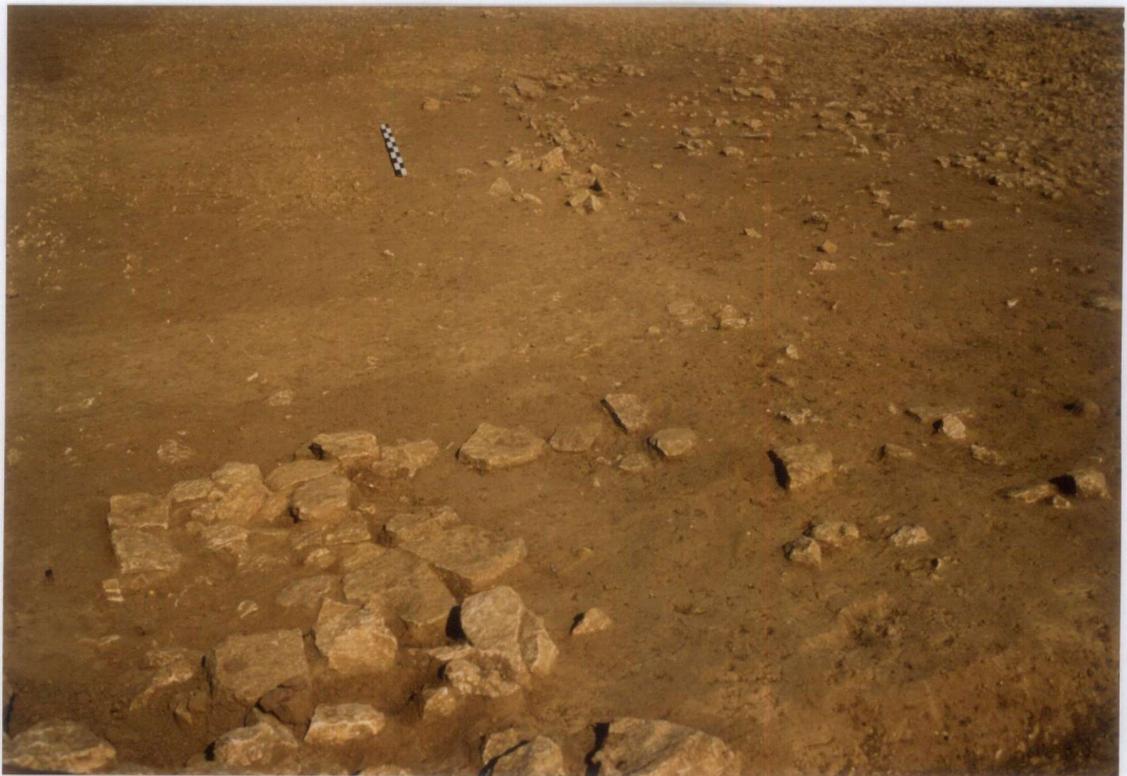
22 - Au premier plan, la cour 92.1. Au fond, la cour 91.1
Vue du sud-ouest.



12 - La citerne de
la cour 91.1
Vue du nord-est.



24 - La maison 92. En haut, le remblai de la cour 96.1. A droite, l'emplacement d'un nid de mitrailleuse de 1944. Les tranchées de fondation appartiennent à un bâtiment postérieur -
Vue du nord-est.



25 - Trace blanchâtre indiquant l'angle Est de la maison
96 - Vue du sud



26 - Massif renforçant l'angle ouest de la cour 96.1 - Vue de l'est



27 - La maison 94 - Vue de l'Est



28 - Maison 94, le second foyer constitué de terre jaune et en haut, le troisième foyer avec les piédroits de part et d'autre
Vue du nord-ouest.



29 - Maison 94, lit de pierres sur lequel des tessons de
céramique avaient été disposés et le tout recouvert de terre
jaune, cf. photo ci-dessus. Le troisième foyer chevauchait le
second - Vue du sud



30 - La maison 99 qui a été coupée par un fossé du XVII^e s.-
Vue du sud-ouest.



31 - L'ouverture sud-ouest du bâtiment 93 - Vue du sud-est



32 - Le bâtiment 93 avec la trace blanche marquant le passage du mur sud-est - Vue de l'est. A l'arrière-plan, la cour 93.2.



33 - Les traces de trous de poteau et les ruptures du loess dans l'angle ouest de la cour 93.2 - Vue du sud

34 - Le bâtiment 93.3
et la petite cour avec
les grosses pierres
disposées en escalier
Vue du sud-ouest.



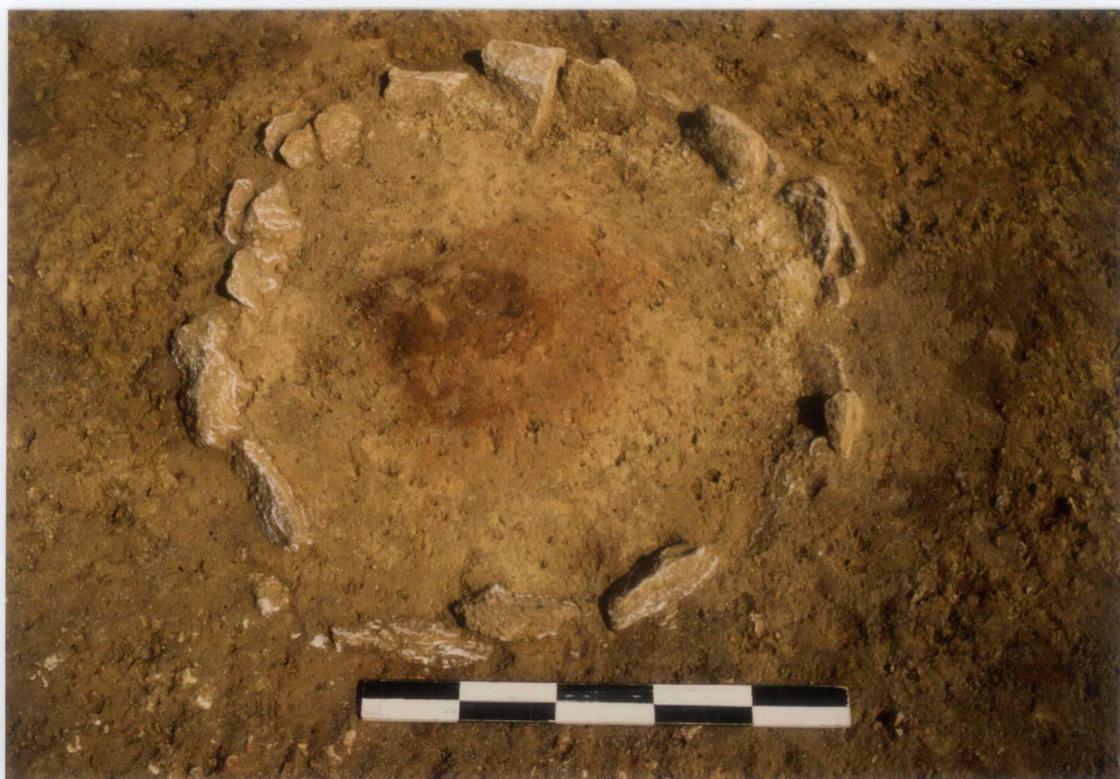
35 - Les bâtiments 98, au premier plan avec son deuxième foyer
circulaire et 79, au fond - Vue de l'est



36 - Bâtiment 79. En haut, le dernier mur nord-est, derrière la règle, le fossé du XVII^e s. venu couper un des murs antérieur -
Vue du sud

37 - Bâtiment 79. A droite de la règle, parement d'un mur dont le tracé est souligné par une ligne de pierre. A gauche, un autre mur - Vue du sud-est





38 - Bâtiment 98, le second foyer - Vue du nord-ouest



39 - La maison 74, la reprise du mur à l'angle sud - Vue du nord-est



40 - Bâtiment 74. Le curieux foyer en deux arcs de cercle et en haut de la photo, l'entrée et les grosses pierres du pas de porte en cours de fouille - Vue du nord-ouest



41 - Bâtiment 74. Le soc et les traces d'incendie. Le coudre se trouvait devant la pierre en bas de la photo - Vue du sud-est



42 - Le grand mur de clôture au sud-est du chantier - Vue du nord-ouest